

MINISTERSTWO EDUKACJI NARODOWEJ

PROGRAM NAUCZANIA

JĘZYKA FRANCUSKIEGO

**DLA KLASY I–IV
LICEUM OGÓLNOKSZTAŁCĄCEGO
ORAZ
ŚREDNICH SZKÓŁ ZAWODOWYCH**

(wymiar 6 godz. tygodniowo)

Dodruk programu

Dk 0-4015-6/93



Warszawa 1994

WYDAWNICTWA SZKOLNE I PEDAGOGICZNE



MINISTERSTWO EDUKACJI NARODOWEJ

PROGRAM NAUCZANIA

języka francuskiego dla klas I-IV
liceum ogólnokształcącego oraz
średnich szkół zawodowych

/wymiar 6 godz. tygodniowo/

Warszawa, lipiec 1993



371.2 (013)

64188 / c



RZECZPOSPOLITA POLSKA
MINISTER
EDUKACJI NARODOWEJ

Warszawa, 1993-07-09

DKO-4015-6/93/JG

D E C Y Z J A

Program nauczania języka francuskiego dla klas I-IV liceum ogólnokształcącego oraz średnich szkół zawodowych dopuszczony do użytku szkolnego od r.szk. 1993/94 /realizacja w wymiarze 6 godz. tygodniowo/.

Decyzja Ministra Edukacji Narodowej z dnia 9 lipca 1993 r. nr DKO-4015-6/93.

w/z MINISTRA
PODSEKRETARZ STANU
Andrzej Urbanowicz



PROGRAM NAUCZANIA JĘZYKA FRANCUSKIEGO
DLA KLAS I-IV LICEUM OGÓLNOKSZTAŁCĄCEGO
(6 godz. tygodniowo)

Wstęp

1. Założeniem tego programu jest:

- wszechstronny rozwój osobowości i twórczości ucznia
- rozwój jego wyobraźni poprzez rozbudzenie wewnętrznych zasobów kreatywności (por. Jacques Maritain, "Pour une philosophie de l'éducation", Fayard, Paris 1969).

Trzeba również podkreślić wagę następujących elementów:

- kształtowanie postaw społecznych ucznia koniecznych do osiągnięcia kompetencji komunikacyjnych;
- rozwijanie intuicji językowych poprzez odwoływanie się do doświadczenia i do zdolności dedukcji i interpretacji;
- praca nad różnymi dokumentami w języku francuskim: robienie notatek z tekstu mówionego lub pisanego, "wyłapywanie" informacji i głównych myśli z tekstu, precyzyjne oddawanie własnymi słowami myśli tekstu pisanego lub wysłuchanego, robienie prawidłowych sprawozdań lub odpowiednich komentarzy, porównywanie zjawisk kulturowych krajów francuskiego obszaru językowego z występującymi w naszym kraju;
- ćwiczenie zdolności argumentacji, rozwijania czy podsumowania wypowiedzi, wyciągania wniosków oraz ćwiczenie różnych form oryginalnej ekspresji;
- kształtowanie wrażliwości estetycznej młodego człowieka poprzez kontakt z dziełami kultury i sztuki Francji.

Wymienione elementy powinny pozwolić uczniowi nie tylko na osiągnięcie kompetencji językowej, ale również na rozwój jego inteligencji, naturalnej twórczości, a także na rozwój jego osobowości.

2. Założenia te mogą być osiągnięte dzięki zastosowaniu metody komunikacyjnej: w czasie nauczania trzeba przede wszystkim pozwolić uczniom osiągnąć pewien zakres umiejętności w języku francuskim, co umożliwi im skutecznie porozumiewać się w tym języku w określonych sytuacjach życia codziennego lub zawodowego (nie oznacza to oczywiście zaniedbania przyswojenia wiedzy czysto językowej czy kulturowej).

Takie podejście komunikacyjne spotykamy przy egzaminach DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) oraz DALF (Diplôme approfondie de Langue Française) uznanych przez Francuskie Ministerstwo Edukacji Narodowej.

Dyplom DALF jest uznany przez Polskie Ministerstwo Edukacji Narodowej jako określający zaawansowany stopień znajomości języka francuskiego.

Dyplom DELF (który składa się obecnie z dwóch dyplomów: DELF-u 1-go stopnia i DELF-u 2-go stopnia) składa się z jednostek, które określają umiejętności i odpowiadają kolejnym progom nauczania począwszy od pierwszego roku nauki. Zdawanie tych jednostek może być rozciągnięte w czasie 4 lat nauki.

Założenia kolejnych jednostek DELF-u zostały wzięte pod uwagę w niniejszym programie przy opracowaniu zawartości materiału przypadającego na każdy rok.

Stopniowe przyswajanie wiedzy i umiejętności przedstawionych w tym programie pozwoli uczniowi regularnie weryfikować jego wiedzę przez zdawanie kolejnych jednostek DELF-u i osiągnięcie:

- w ciągu trzeciej klasy dyplomu DELF-u pierwszego stopnia (4 jednostki)
- na koniec czwartej klasy dyplomu DELF-u drugiego stopnia (2 jednostki).

Uwaga: każda jednostka DELF-u kładzie nacisk na określone umiejętności, ale przyswojenie każdej umiejętności odbywa się stopniowo, począwszy od pierwszej klasy. Zawartość programu i wymagania przypadające na każdy rok nauki są obszerniejsze niż wymagania przy kolejnej jednostce DELF-u. W ten sposób każdy rok nauki może przygotować ucznia do kolejnej jednostki DELF-u, ale nauka nie powinna ograniczać się do takiego przygotowania.

Na przykład rozumienie prostych tekstów pojawia się już od pierwszej klasy, chociaż egzamin z tekstu pisanego jest przewidziany dopiero w jednostce A2 (klasa II). Tak samo niektóre tematy dotyczące kultury poruszane są od początku. W ciągu kolejnych lat będą stopniowo uzupełniane i pogłębiane.

Zawartość kolejnych jednostek DELF-u opisana jest w Aneksie.

3. Postawa i osobowość nauczyciela, przejawiająca się w zdolności, zachowania osobistego kontaktu z uczniem, ma ogromne znaczenie dla realizacji tego programu. Ten osobisty kontakt wyraża się w dialogu prowadzącym do komunikacji interpersonalnej w celu zbliżenia się i wzajemnego zrozumienia. Takie współdziałanie nauczyciela z uczniem budzi głęboką motywację do nauki.

Program zakłada zaangażowanie i wkład pracy nauczyciela, doskonalenie umiejętności nauczania, poszerzanie wiedzy, zakłada również samodzielną pracę ucznia w domu.

Cele nauczania

Po 4 latach nauki języka francuskiego w liceum ogólnokształcącym przy 6 godz. języka tygodniowo uczeń winien wykazywać się:

- 1) określona wiedza (znajomość systemu języka francuskiego):
to jest znajomością i opanowaniem:
 - = wymowy i prozodii
 - = pisowni i ortografii
 - = słownictwa podstawowego i częściowo specjalistycznego
 - = zasad gramatyki: budowa zdań, itp.
 - = budowania zdań z różnych elementów

- 2) określona umiejętność komunikacyjna, to jest znajomością technik i metod potrzebnych przy używaniu języka:
 - rzeczywistą umiejętnością w zakresie rozumienia i wyrażania myśli w mowie i na piśmie
 - rozumieniem i wypowiedzaniem się na różnych poziomach językowych
 - rozumieniem i użyciem różnych typów wypowiedzi ustnej i pisanej: opis, narracja, itp.
 - umiejętnością argumentacji i przeprowadzenia dowodów
 - szybkim czytaniem i rozumieniem różnych typów tekstów
 - rozumieniem instrukcji, poleceń dawanych w pracy, przedstawianiem problemów
 - umiejętnością robienia notatek z wypowiedzi ustnej i z tekstu pisanego
 - redagowaniem streszczenia lub sprawozdania
 - przedstawianiem wypowiedzi na konkretny temat=exposé
 - redagowaniem różnych typów listów

- 3) wiedzę z dziedziny kultury związaną z:
 - = głównymi aspektami kultury Francji (szczegółowo podane dla każdego roku)
 - = wprowadzeniem podstaw języka specjalistycznego z wybranej dziedziny.

Te zagadnienia będą szczegółowo opisane dla każdej klasy w dalszej części programu.

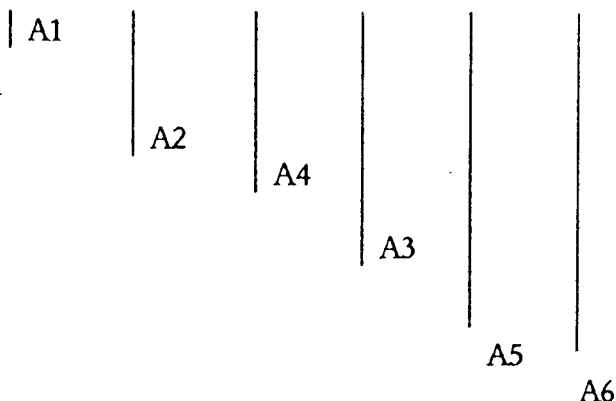
PROPONOWANY ROZKŁAD MATERIAŁU PROGRAMU
ZE WZGLĘDU NA JEDNOSTKI KONTROLNE DELF-u (A1 - A6)

KLASA I - ok. 170 godz.
- ok. 30 godz.

KLASA II - ok. 125 godz.
- ok. 75 godz.

KLASA III - ok. 125 godz.
- ok. 75 godz.

KLASA IV - ok. 150 godz.



MATURA

IV						
III						
II						
I						
	A1	A2	A4	A3	A5	A6

Uwaga: skrót oznaczający kolejne jednostki DELF-u (A1, A2, itd.) odpowiada pewnym wymaganiom komunikacji językowej, która jest w pierwszym rzędzie oceniana w danej jednostce (A1: sytuacje życia codziennego; A2: uczucia, opinie, itd.). Dla DELF-u 1-go stopnia kolejność tych jednostek może być zmieniona. Kolejność proponowana w niniejszym programie jest następująca: A1 / A2 / A4 / A3 / A5 / A6.

KLASA I (osiągnięcia konieczne)

Na koniec klasy I uczeń ma wykazywać się umiejętnością posługiwania się językiem francuskim w prostych sytuacjach życia codziennego. Powinien umieć:

- uczestniczyć w krótkiej konwersacji
- umiejscowić fakty i wydarzenia w czasie i przestrzeni
- opisać w prosty sposób osoby, miejsca, przedmioty i zwyczaje
- zredagować krótkie opowiadanie na podstawie obrazków
- zredagować odpowiedź (na zaproszenie, propozycję, itp.)
- odróżnić i wyrazić uczucia lub prostą ocenę.

I. Funkcje komunikacyjne

- powitanie
- przedstawienie się / przedstawienie kogoś
- podziękowanie / przeproszenie / usprawiedliwienie się
- wyjaśnienie / wytłumaczenie się
- zaproszenie / umówienie się
- propozycja
- pożegnanie
- wyrażenie zgody / niezgody
- potwierdzenie / zaprzeczenie faktom lub punktom widzenia (słownictwo podstawowe)
- wyrażenie prostego sądu lub opinii (zapytanie, wyrażenie swojego zdania, wyrażenie opinii pozytywnej lub negatywnej, wyrażenie pragnienia lub woli)
- wyrażenie konieczności, przymusu, rozkazu
- wyrażenie upodobania (w sposób prosty)
- proste porównanie
- pytanie / podanie informacji
- opis, charakterystyka (osoby, przedmiotu, formy, prostej sytuacji), określenie ilości
- opowiadanie z umiejscowieniem wydarzeń w czasie i przestrzeni

II. Zakres tematyki

1. Tematyka dnia codziennego

- czas wolny, wakacje, gusty i upodobania
- sport
- przedstawianie osób (rodzina, osobistości)
- czynności dnia codziennego
- godziny (rozkład dnia)
- jedzenie, posiłki, przepisy kulinarne
- zakupy, sklepy
- plany wakacyjne
- zdrowie i choroba, wizyta u lekarza
- pogoda (prognoza)
- zwierzęta domowe

2. Tematyka społeczno-kulturowa (pojęcia i słownictwo podstawowe)

- turystyka, podróż, transport
- Paryż, główne zabytki

- regiony turystyczne we Francji
- teatr, kino, muzyka, sztuka, telewizja
- prasa, środki masowego przekazu
- wydarzenia rodzinne i społeczne (narodziny, ślub)

III. Materiał morfosyntaktyczny

1. Rodzajnik (określony, nieokreślony, częstkowy)
2. Zaimki osobowe podmiotu, dopełnienia bliższego i dalszego
3. Zaimki przysłowne, względne proste
4. Zaimki dzierżawcze i wskazujące (adjectifs et pronoms possessifs et démonstratifs)
5. Rodzaj, liczba rzeczowników i przymiotników
6. Stopniowanie przymiotników
7. Przysłówki, przyimki, proste związki logiczne w zdaniu (à cause de, mais), sytuacje w czasie i przestrzeni
8. Liczebniki główne i porządkowe
9. Podstawowe czasy (présent, passé composé, imparfait, passé récent, futur proche, futur simple, conditionnel présent de politesse, subjonctif présent po wyrażeniach najczęściej spotykanych)
10. Tryb rozkazujący
11. Pytanie
12. Przeczenie
13. Mowa zależna i niezależna w czasie teraźniejszym

IV. Wymowa i zasady czytania

1. Zdolność odróżniania wszystkich dźwięków w języku francuskim (samogłoski ustne, nosowe, półsamogłoski, spółgłoski)
2. Łączenia międzywyrazowe
3. Intonacja krótkiego zdania oznajmującego, pytającego i rozkazującego
4. Rytm krótkiego zdania oznajmującego, pytającego i rozkazującego.

KLASA II (osiągnięcia konieczne)

Na koniec tej klasy uczeń powinien umieć:

- rozpoznać lub wyrazić (na piśmie i w mowie) różne uczucia, punkty widzenia, opinie i ich niuanse
- przedstawić w rozmowie swój punkt widzenia
- krótko scharakteryzować tekst (rozpoznać rodzaj dokumentu, przedmiot rozmowy, ton i poziom języka używanego) oraz przedstawić argumentację, odpowiadając na pytania pomocnicze stawiane do tekstu
- przedstawić i obronić swój punkt widzenia wobec rozmówcy na podstawie prostego i określonego tematu
- poprawnie stosować system językowy w mowie i na piśmie (fonetyka, prozodia, morfosyntaksa) na poziomie wymaganym przy jednostce A4 DELF-u

Wyżej wymienione kompetencje językowe oraz kompetencje wymagane w klasie I (poziom jednostki A1 DELF-u) powinny pozwolić uczniowi na zdanie egzaminów obejmujących jednostki A2 i A4 oraz rozpocząć przygotowanie do egzaminu z zakresu jednostki A3.

I. Kompetencje komunikacyjne

Wymagane będą od ucznia kompetencje wymienione w klasie I oraz:

- 1) odróżnianie i wyrażanie uczuć
 - zadowolenie, entuzjazm, sympatia
 - niezadowolenie, wzburzenie, gniew, niechęć
 - życzenie, nadzieja, zaskoczenie, niepokój, troska
- 2) odróżnienie i wyrażanie sądu i opinii
 - uznanie, pochwała, rada
 - brak uznania, krytyka, protest, skarga, oskarżanie
 - zajęcie stanowiska, argumentacja
 - tłumaczenie się, usprawiedliwianie

II. Zakres tematyki

- 1) tematyka dnia codziennego
 - sport
 - obowiązki życia codziennego (sprząatanie, posiłki, zakupy, pranie)
 - podróże
 - przemieszczanie się w mieście (samochód, komunikacja miejska)
 - telefon
 - w hotelu
 - zdrowie i choroba
 - pozycja kobiety
 - relacje uczuciowe (miłość, zazdrość, itp.)
- 2) tematyka społeczno-kulturowa
 - a) pogłębienie tematów poruszanych już w klasie pierwszej
 - telewizja, teatr, muzyka, środki masowego przekazu
 - wydarzenia rodzinne i społeczne (narodziny, ślub)
 - Paryż, główne zabytki
 - regiony turystyczne we Francji

b) tematy nowe

- przedstawienie Francji
 - = życie polityczne i społeczne (kryzysy, strajki)
 - = instytucje (sąd, władza polityczna - w zarysie)
 - = historia (w zarysie)
 - = życie w mieście
 - = życie na wsi
- rodzina, małżeństwo, dziecko, budżet rodzinny
- wydarzenia
- zawody
- ludność
- nauka i technologia (wprowadzenie słownictwa)
- zainteresowania i uzdolnienia Francuzów

III. Materiał morfosyntaktyczny

1. Powtórzenie materiału gramatycznego
2. Zaimki nieokreślone (pronoms et adjectifs indéfinis)
3. Zaimki względne złożone
4. Przyimki i przysłówki, związki logiczne w zdaniu
5. Strona bierna
6. Nieosobowe formy czasownika
7. Imiesłów przysłówkowy współczesny (gérondif)
8. Czasy: subjonctif présent, cd.; futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent w zdaniach warunkowych; do rozpoznania w tekście pisany: passé simple
9. Zdania złożone: względne, dopełnieniowe, okolicznikowe (przyczyny, celu, skutku, sposobu, czasu, warunku)
10. Zdania porównawcze
11. Zgodność czasów: czynność równoczesna (do rozpoznania: czynność wcześniejsza i późniejsza)
12. Mowa zależna i niezależna - cd.

IV. Wymowa i zasady czytania

1. Intonacja i rytm zdania złożonego
2. Poprawna wymowa wszystkich dźwięków
3. Poprawne czytanie tekstów.

KLASA III (osiągnięcia konieczne)

Na koniec klasy III, poza kompetencjami zdobytymi w klasach poprzednich, uczeń powinien rozumieć różne rodzaje dokumentów autentycznych w języku francuskim potocznym oraz analizować ich zawartość ustnie lub pisemnie (patrz: wymagane umiejętności szczegółowo podane poniżej).

I. Kompetencje komunikacyjne

- 1) pogłębienie wszystkich kompetencji komunikacyjnych nauczanych wcześniej:
 - argumentowanie
 - krytykowanie
 - porównywanie
 - wyrażanie zdziwienia, obojętności
 - wyrażanie swojego zdania (punktu widzenia)
 - opisywanie
 - proponowanie, sugerowanie
 - opowiadanie wydarzeń teraźniejszych, przeszłych lub przyszłych
 - ...
- 2) nowe kompetencje komunikacyjne:
 - zrozumieć i scharakteryzować (ustnie lub pisemnie) dokument (rodzaj, funkcje, poziom językowy) to jest:
 - = wybrać informacje lub główne myśli, jakie zawiera
 - = zinterpretować te informacje
 - = oddać własnymi słowami
 - = wyrazić swoje zdanie na podstawie tekstu
 - = odróżnić, scharakteryzować, porównać proste fakty socjo-kulturowe
 - przekazać / poprosić o szczegółowe informacje w konkretnych sytuacjach życia codziennego
 - opanować formę i ton listu oficjalnego
 - umieć redagować spójny i jasny tekst

II. Zakres tematyki

1. Pracować
 - zatrudnienie, bezrobocie
 - główne sektory zawodowe
 - nauka i technologia
2. Przemieszczać się
 - pociąg, samolot
 - komunikacja miejska
 - przemieszczanie się Francuzów
 - przemieszczanie się i wymiany w Europie
 - regiony Francji
3. Studiować
 - szczeble szkolnictwa i perspektywy dla uczących się
4. Instytucje francuskie (w zarysie)
5. Zwyczaje kulturowe
 - rodzina (uzupełnienie słownictwa)
 - rozrywki

- religia
- zdrowie
- humor, mentalność, gusty
- wierzenia
- sport
- ekologia
- bezpieczeństwo, przestępczość

6. Kultura i cywilizacja
- książka, literatura, filozofia
 - malarstwo
 - kino
 - moda
 - zabytki historyczne

7. Kraje francuskiego obszaru językowego

III. Materiał morfosyntaktyczny

1. Czasy: *passé simple* cd.; *conditionnel passé*, *passé surcomposé*, *futur antérieur*, *infinitif passé*; do rozpoznania w tekście piśmianym: *passé antérieur*, *subjonctif imparfait* i *plus-que-parfait*
2. Zgodność czasów: cd.
3. Różnorodne wyrażenia związków czasowych (przysłówek, przyimek, spójnik)
4. Zdania warunkowe
5. Zdania złożone: cd. (w tym zdania hipotetyczne)

IV. Wymowa i zasady czytania

Uczeń powinien wykazywać się pewną swobodą i płynnością w rozmowie, podczas przedstawiania swojej wypowiedzi oraz w czytaniu tekstów.

KLASA IV semestr I (osiągnięcia konieczne)

Na koniec pierwszego semestru klasy IV uczeń powinien posiadać umiejętność streszczania pisemnego tekstu zgodnie z podaną w poleceniu liczbą słów, winien umieć skomentować i zanalizować autentyczny tekst w zakresie tematyki specjalistycznej wcześniej wybranej (praca, przemieszczanie, studia, instytucje, zwyczaje kulturowe, cywilizacja i kultura współczesna).

I. Kompetencje komunikacyjne

- Pogłębienie kompetencji przyswojonych w klasie III oraz:
- interpretowanie i komentowanie faktów socjo-kulturowych
 - przedstawienie i rozwinięcie opinii w sposób uporządkowany (exposé)
 - porównanie myśli, faktów cywilizacyjnych (wewnątrz danej kultury; między dwoma kulturami)

II. Pogłębienie wiedzy morfosyntaktycznej (zwłaszcza syntaktycznej)

III. Cywilizacja

Pogłębienie tematu (poruszanego w roku ubiegłym), wybranego wśród następujących:

1. Pracować
 - zatrudnienie, bezrobocie
 - główne sektory zawodowe
 - nauka i technologia
2. Przemieszczać się
 - pociąg, samolot
 - komunikacja miejska
 - przemieszczanie się Francuzów
 - przemieszczanie się i wymiany w Europie
 - regiony Francji
3. Studiować
 - szczeble szkolnictwa i perspektywy dla uczących się
4. Instytucje francuskie (w zarysie)
5. Zwyczaje kulturowe
 - rodzina (uzupełnienie słownictwa)
 - rozrywki
 - religia
 - zdrowie
 - humor, mentalność, gusty
 - wierzenia
 - sport
 - ekologia
 - bezpieczeństwo, przestępczość
6. Kultura i cywilizacja
 - książka, literatura, filozofia
 - malarstwo
 - kino
 - moda
 - zabytki historyczne
7. Kraje francuskiego obszaru językowego

IV. Ćwiczenia utrwalające

- testy gramatyczne i leksykalne (powtórzenie)
- rozumienie i analiza tekstów (zwłaszcza tekstów o tematyce cywilizacyjnej)
- pisemne: compte-rendu lub résumé tekstu zawierającego ok.700 słów (na 150 - 200 słów)
- ustne: compte-rendu tekstu (czas określony); rozmowa na podstawie tekstu (podanie szczegółów, poszerzanie dyskusji, argumentowanie); exposé na podany temat. (porównanie faktów cywilizacyjnych).

KLASA IV semestr II

Celem nauki języka francuskiego w tym semestrze jest powtórzenie i uzupełnienie wiadomości zdobytych w poprzednich latach, wprowadzenie języka specjalistycznego (na poziomie kultury ogólnej) oraz przygotowanie do matury

Różne ćwiczenia:

Pisemne: - compte-rendu lub résumé tekstu (patrz: semestr I)
- wyrażanie myśli na temat ogólny (wypracowanie)

Ustne: - compte-rendu tekstu niespecjalistycznego
- compte-rendu tekstu specjalistycznego (na poziomie kultury ogólnej) w dziedzinie wybranej przez kandydata wśród następujących:
1) nauki humanistyczne i społeczne
2) nauki ekonomiczne i prawne
3) matematyka oraz nauki ścisłe
4) nauki biologiczne
- rozmowa na podstawie tekstu (patrz: semestr I).

INFORMACJA OGÓLNA
CHARAKTERYSTYKA EGZAMINÓW CZĄSTKOWYCH
W POSZCZEGÓLNYCH JEDNOSTKACH DELF-U

A1 - wypowiedź ustna

Celem tej jednostki jest sprawdzenie, czy uczeń potrafi w rozmowie lub w formie listownej określić się osobiście, zawodowo i społecznie w czasie i przestrzeni.

Egzaminy ustne:

- 1) wypowiedź ciągła na temat dotyczący życia codziennego ucznia, po której następuje rozmowa z komisją
- 2) symulowany dialog z komisją na temat przez nią wybrany

Uwaga: istnieje możliwość zastąpienia pierwszego egzaminu ustnego egzaminem przeprowadzonym wspólnie dla wszystkich kandydatów na rozumienie mowy

Egzaminy pisemne:

- 1) zredagowanie krótkiego wypracowania (od 60 do 80 słów) na podstawie danych uczniowi obrazków, zmuszających go do umieszczenia opowiadania w czasie i przestrzeni
- 2) zredagowanie odpowiedzi na zaproszenie, propozycję, prośbę o spotkanie, itp.

A2 - wyrażanie myśli i uczuć

Celem jest opanowanie przez ucznia umiejętności przedstawiania informacji i opinii, wymiany punktów widzenia, wyrażania uczuć i ocen, argumentowanie.

Egzaminy ustne:

- 1) przedstawienie i obrona wobec rozmówcy własnego punktu widzenia na podstawie prostego i jasnego tematu
- 2) przedstawienie punktu widzenia, informacji, zawartych w przedłożonych uczniowi dokumentach oraz dostarczenie na prośbę komisji egzaminacyjnej pewnych dodatkowych uściśleń

Egzaminy pisemne:

- 1) określenie intencji i punktów widzenia wyrażonych w przedstawionym dokumencie
- 2) sformułowanie jednolitej wypowiedzi na podstawie podanego zestawu różnorodnych zdań (np. uczeń dostaje zestaw pojedynczych zdań należących do dwóch różnych tekstów: jego zadaniem jest odtworzenie każdego z tekstów).

A3 - wypowiedź pisemna

Głównym celem tej jednostki jest wyrobienie u ucznia umiejętności pracy z tekstem (sprawdzenie umiejętności czytania, umiejętności orientowania się w gazecie i sposobie funkcjonowania prostych tekstów pisanych oraz sprawności pisania).

Uczeń musi umieć rozpoznać dokument, wyodrębnić w nim główne zagadnienia i informacje, zrozumieć stanowisko autora, przeredagować niektóre informacje, wyrazić swoje zdanie, zestawić ten dokument z praktykami kulturowymi swego kraju.

Egzamin ustny:

- analiza treści prostego dokumentu

Egzaminy pisemne:

- 1; analiza treści przedstawionego tekstu
- 2; redagowanie prośby o informacje dotyczące tematu zaczerpniętego z życia codziennego.

A4 - funkcjonowanie języka w praktyce

Celem jest sprawdzenie umiejętności posługiwania się systemem językowym w mowie i na piśmie (fonetyka, prozodia, morfosyntaksa) w zakresie "gramatyki komunikacyjnej".

Egzamin ustny:

- sprawdzenie poprawności fonetyki, rytmu, intonacji, struktur języka

Uwaga: ten egzamin może być zastąpiony egzaminem wspólnym dla wszystkich kandydatów i sprawdzającym rozumienie mowy

Egzamin pisemny:

- praktyczne posługiwanie się językiem pisany (rozumienie i wypowiedź).

A5 - kultura i cywilizacja

Celem jest sprawdzenie umiejętności rozumienia i przedstawienia zagadnień o tematyce kulturowej i socjo-kulturowej współczesnej Francji i krajów obszaru języka francuskiego oraz porównania tych zagadnień z kulturą rodzimą.

Egzaminy ustne:

- 1; rozmowa na temat wybrany przez ucznia (spośród sześciu możliwych tematów dotyczących Francji i krajów obszaru języka francuskiego: pracować, przemieszczać się, uczyć się, instytucje i zwyczaje kulturowe, współczesna kultura i cywilizacja)
- 2; wypowiedź ciągła na jeden z powyższych tematów w perspektywie porównawczej, zakończona rozmową z komisją

Egzamin pisemny:

- streszczenie (compte-rendu) jednego lub wielu tekstów dostarczonych kandydatowi, odpowiadających wybranemu przez niego tematowi.

A6 - wypowiedź w języku wybranej specjalności

Celem jest sprawdzenie umiejętności rozumienia dokumentu pisanego oraz umiejętności wypowiedzi na temat tego dokumentu w zakresie języka specjalistycznego z dziedziny wybranej przez kandydata.

Egzaminy ustne:

- 1/ streszczenie (compte-rendu) ustne lub pisemne autentycznego tekstu o objętości jednej strony maszynopisu, zgodnego z wybraną przez ucznia specjalnością (cztery dziedziny: nauki humanistyczne i społeczne, nauki ekonomiczne i prawne, matematyka oraz nauki ścisłe, nauki biologiczne)
2. rozmowa z komisją na temat tego tekstu.

EGZAMIN "ACCÈS AU DALF"

Ten egzamin nie jest dyplomem, ale potwierdzeniem poziomu wiedzy (attestation de niveau), pozwalającym na przystąpienie do DALF-u.

"Accès au DALF" składa się z następujących części:

- pisemny test językowy: 1,5 godz. (gramatyka i leksyka)
- sprawozdanie (compte-rendu) liczące 150 - 200 słów z tekstu zawierającego ok. 700 słów: 1,5 godz.
- ustne streszczenie: 10 min. połączone z rozmową z egzaminatorem na temat wylosowanego tekstu o tematyce dotyczącej jednej z czterech dziedzin specjalistycznych wybranych przez kandydata (nauki humanistyczne i społeczne, nauki ekonomiczne i prawo, nauki biologiczne, matematyka oraz nauki ścisłe).

BIBLIOGRAFIA

1. Arrêté du 22 mai 1985, portant sur la création du DELF et du DALF (Journal officiel du 14 juin 1985)
2. Arrêté modificatif du 19 juin 1992 (publié au Journal officiel le 5 juillet 1992)
3. Commission Nationale du DELF et du DALF, DELF GUIDE DE L'EXAMINATEUR, Didier / Hatier 1993
4. Commission Nationale du DELF et du DALF, DELF/DALF GUIDE DU CONCEPTEUR DE SUJET, Centre International d'Études Pédagogiques Service des Examens à l'Étranger, mars 1993

Proponowane pozycje uzupełniające do realizacji programu dla pierwszego roku nauczania:

- Cridlig, Girardet, VOCABULAIRE, Clé International, Paris 1992
- Dominique Ph., Girardet J., Verdelhan Michèle, Verdelhan Michel, LE NOUVEAU SANS FRONTIÈRES 1, Méthode de français et Cahier d'exercices, Clé International, Paris 1988
- Girardet J., LE NOUVEAU SANS FRONTIÈRES, Livre du professeur, Clé International, Paris 1988
- Monnerie A., BIENVENUE EN FRANCE, Didier / Hatier, Paris 1989
- Jaquet J., Pendax M., LECTURE - ECRITURE, (DÉBUTANT), Clé International, Paris 1991
- Cali C., Dupuis V., RÉUSSIR LE DELF. (Unité A1), Didier / Hatier, Paris 1992
- Courtillon J., Raillard S., ARCHIPEL 1, Didier, Paris 1982
- Courtillon J., Salins G.O., LIBRE ÉCHANGE1, Hatier / Didier, Paris 1991
- Blanc J., Cartier J.-M., Lederlin P., BIEN REÇU, Initiation, Clé International, Paris 1989
- Blanc J., Cartier J.-M., Lederlin P., BIEN REÇU, Clé International, Paris 1987
- Cicurel F., Pedoya E., Porquier, COMMUNIQUER EN FRANÇAIS, Hatier International 1987
- Chamberlain A., Steele R., GUIDE PRATIQUE DE LA COMMUNICATION, Didier, Paris 1985
- Barnoud C., Sirejolis E., GRAMMAIRE 1, Clé International, Paris 1991

- Dupre la Tour S., de Salins G., D., PREMIERS EXERCICES DE GRAMMAIRE, Hatier / Didier, Paris 1991
- Dupre la Tour S., de Salins G.-D., PREMIERS EXERCICES DE GRAMMAIRE - JUNIOR, Hatier / Didier, Paris 1991
- de Salins G.-D., Dupre la Tour S., NOUVEAUX EXERCICES DE GRAMMAIRE, Hatier, Paris 1985
- Kaneman - Pougatch M., Pedoya - Guimbretière E., PLAISIR DES SONS, Hatier / Didier, Paris 1989
- Pagniez - Delbart T., A L'ÉCOUTE DES SONS, Clé International, Paris 1992.



INFORMATIONS GÉNÉRALES
CONTENUS ATTENDUS POUR LES UNITÉS
A1 - A6 du DELF

Contenus attendus pour l'unité A1 en 1ère position

A ce jour, tous les Centres ont choisi de placer cette unité en *première position*, ce qui correspond à un apprentissage de 100 à 150 heures de français.

A titre indicatif, nous donnons ci-dessous un descriptif (non exhaustif) des compétences qu'on est en droit d'attendre d'un candidat à ce niveau, en termes tant de "savoir-faire" que de connaissances linguistiques.

savoir-faire		contenu grammatical
<ul style="list-style-type: none"> * rituel de la communication: <ul style="list-style-type: none"> - saluer - présenter / se présenter - remercier / s'excuser 		déterminants: articles, démonstratifs et possessifs, pronoms personnels sujets et compléments directs, (<i>indirects</i>)
<ul style="list-style-type: none"> * demander/réclamer un objet 	>>>	conditionnel présent de politesse ("je voudrais...")
<ul style="list-style-type: none"> * affirmer/nier un fait ou un point de vue accepter / refuser 	>>>	phrase négative simple (ne...pas)
<ul style="list-style-type: none"> * demander une information prendre rendez-vous 	>>>	phrase interrogative simple (est-ce que? Qui? Que? Quel? Comment? Combien? Où? Quand? ...)
<ul style="list-style-type: none"> * décrire/caractériser une personne, un objet, une situation simple 	>>>	adjectifs, compléments de nom, (<i>relatives</i>)
<ul style="list-style-type: none"> * quantifier 	>>>	nombres, comparaisons sommaires
<ul style="list-style-type: none"> * raconter, situer dans l'espace et dans le temps 	>>>	présent, passé composé, futur proche (<i>futur</i>), (<i>imparfait</i>). Compléments de temps (repérage par rapport au moment du locuteur) et de lieu.
<ul style="list-style-type: none"> * justifier sommairement, donner une excuse 		
<ul style="list-style-type: none"> (* <i>exprimer sommairement une opinion</i>) 	>>>	(<i>penser/croire/dire que</i>)
Lexique: celui des situations courantes de la vie quotidienne		

* en italiques et entre parenthèses: contenus dont le candidat peut avoir une connaissance sommaire, mais dont on ne peut exiger la maîtrise à ce niveau.

* On veillera à **ne pas exiger du candidat des compétences qui relèvent d'unités postérieures**. Ainsi, certains sujets de A1 (en particulier à l'oral) peuvent entraîner le candidat à prendre position sur certaines questions ou à évoquer des réalités débordant le cadre de sa vie quotidienne: dans ce cas, il est évident qu'on ne pénalisera pas d'éventuelles lacunes argumentatives ou culturelles

Contenus attendus pour l'unité A2

Selon les centres, cette unité est placée en 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} position. Les contenus varieront en conséquence.

Unité A2 en 2^{ème} position

Cette position (de loin la plus fréquente) correspond à un apprentissage de 200 à 250 heures de français environ. Les contenus seront ceux décrits pour l'unité A1 en 1^{ère} position, auxquels il faut ajouter:

Savoir-faire:

- × comprendre un document écrit ou oral d'une certaine longueur, soit capacité à:
 - en percevoir et caractériser brièvement la nature et le sujet
 - en percevoir et caractériser brièvement le ton et le registre
 - sélectionner les informations essentielles
 - identifier et caractériser les sentiments et points de vue exprimés
- × exprimer une appréciation, une opinion, un point de vue
- × argumenter de manière simple mais cohérente

Contenu grammatical:

- × futur, imparfait, conditionnel présent, subjonctif après "vouloir que", "il faut que"
- × discours rapporté au présent
- × comparatifs et superlatifs
- × relatives
- × système des pronoms affiné (pronoms personnels compléments indirects, en, y...)
- × détermination spatio-temporelle affinée ("depuis", "il y a", "pendant", etc.)
- × expression sommaire des rapports logiques ("mais", "pourtant", "donc", "par exemple", etc.)
- × cause / but ("parce que...", "pour" + infinitif)

Lexique: lexique des sentiments et de l'opinion

Remarque: en dehors de l'unité A1 (placée par tous les Centres en 1^{ère} position), on ne peut établir de tableau de correspondances précises entre les savoir-faire requis par une unité et son contenu grammatical. A quelques exceptions près (par exemple l'importance accordée à l'expression des rapports logiques) le *contenu grammatical* présenté ci-dessus ne dépend pas de la "physionomie" de l'unité A2, mais du niveau qu'on est en droit d'attendre d'un étudiant après 200 à 250 heures de cours. Il serait donc valable *pour toute autre unité placée en 2^{ème} position*.

Contenus attendus pour l'unité A3

Cette unité, davantage centrée sur l'écrit, est le plus souvent placée en 3^{ème} ou 4^{ème} position (soit 300 à 500 heures de formation, selon les cas), plus rarement en 2^{ème} position.

Les contenus attendus sont les suivants:

Savoir-faire

- * comprendre un document écrit authentique d'une certaine longueur et pouvoir
 - identifier et caractériser sa nature et sa fonction
 - reconnaître la prise de position du scripteur
 - dégager le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
 - extraire les informations essentielles (compréhension sélective), à l'aide d'un questionnement
 - reformuler certains contenus de manière personnelle
 - s'exprimer à propos de ces contenus
 - mettre (sommairement) le document en relation avec des pratiques culturelles

Remarque: si l'unité n'est qu'en 2^{ème} position, les trois derniers "savoir-faire" (en italiques) ne seront pas exigés.

- * maîtriser le rituel d'une lettre formelle
- * demander des informations par écrit, en posant des questions précises et pertinentes
- * produire un texte cohérent (écrit 2: lettre de demande d'informations; écrit 1: réponses "ouvertes" à certaines questions)

Contenu linguistique

Le degré d'exigence variera évidemment en fonction de la position de l'unité. Il convient d'autre part de distinguer *production* (écrite ou orale) et *compréhension*:

* *production*: - si l'unité est en 3^{ème} ou surtout 4^{ème} position, on attendra une maîtrise morpho-syntaxique et lexicale plus avancée (subjonctif; interrogatives indirectes; discours rapporté au passé; expression des rapports logiques, etc.).

* *compréhension*: cet aspect relève surtout du travail des concepteurs de sujets (choix des textes et des modes de questionnement adéquats):

- en 4^{ème} position, par contre, on pourra utiliser, sans limitation de contenu grammatical, tout document qui ne fasse pas intervenir de vocabulaire spécialisé (sinon traduit ou expliqué) ni de questions de civilisation trop spécifiques.

Contenus attendus pour l'unité A4

Cette unité se distingue assez nettement des trois précédentes. En effet, elle évalue d'avantage une *compétence linguistique formelle* qu'une pratique communicative de la langue - ce qui ne signifie pas que cette dernière doit être totalement absente.

Les intitulés des deux épreuves ne définissent donc pas des savoir-faire spécifiques (comme, par exemple, le récit ou la lettre de l'unité A1), mais autorisent un large éventail d'exercices, dont la nature variera en fonction de la position de l'unité.

* en 3^{ème} et surtout 4^{ème} position, on attendra du candidat une maîtrise plus complète du système français. En conséquence, les exercices proposés feront une large place à la grammaire dite "communicative". Ils prendront d'avantage la forme de petites productions guidées, dont chacune intégrera nécessairement plusieurs objectifs grammaticaux. A titre d'exemples: rédaction d'une notice ou d'un court article à partir de notes (précises, mais donnée sous une forme elliptique); transformation d'une petite annonce en texte suivi; reprise d'un dialogue sous forme de discours rapporté, etc.

* concernant plus précisément l'épreuve orale, la plupart des Centres ont aujourd'hui adopté le principe d'un *oral collectif*, fondé sur l'écoute de divers documents sonores, accompagnée d'un questionnement écrit. Les exercices proposés portent alors sur la discrimination phonétique, la perception des schémas intonatifs, la compréhension de textes simples (questionnement de type QCM, axé sur la perception des structures de la langue).

Cette solution paraît plus satisfaisante qu'un oral individuel, pour lequel il est difficile de proposer des exercices à dominante grammaticale qui ne soient pas une transposition artificielle de l'écrit.



Contenus attendus pour les unités A5 et A6

De par leur nature, ces deux unités occupent toujours les *deux dernières positions*.

En effet, même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'unités "à programme" (voir ci-dessous, "remarque"), elles exigent du candidat une *compétence culturelle* qui lui permette d'analyser et de discuter des documents authentiques ayant trait à la civilisation française ou francophone (A5) ou au domaine de spécialité qu'il a choisi (A6).

Du point de vue linguistique, les unités précédentes évaluaient l'acquisition des structures fondamentales de la langue, nécessaires pour communiquer dans toutes les situations de la vie quotidienne. Les unités A5 et A6 supposent l'affinement et la consolidation de ces connaissances, ainsi qu'une plus grande richesse lexicale.

Les contenus attendus seront les suivants:

Savoir-faire

Le candidat doit pouvoir:

- * dominer un document écrit long (une à deux pages) comportant des références précises soit à la réalité socio-culturelle française ou francophone (A5), soit au domaine de spécialité choisi par le candidat (A6).
- * présenter ce document en synthétisant et reformulant les informations qu'il contient
- * dégager l'intérêt du document et discuter son contenu.
- * (A5) interpréter et comparer des faits de civilisation.
- * produire un texte écrit (A5), ou un exposé oral corrects et cohérents.
- * face au jury, argumenter et dialoguer avec une certaine aisance.

Remarque:

Pour ces deux unités, on veillera à ne pas placer la barre trop haut. Bien que le candidat choisisse un thème ou un domaine, on ne doit pas attendre de lui une connaissance approfondie des sujets abordés, mais seulement le "bagage" culturel indispensable pour lire un document avec profit.

Rappelons que les documents proposés sont des documents de vulgarisation, tirés de journaux et magazines "grand public", et non d'ouvrages pour spécialistes. Cependant, s'agissant de documents authentiques, il peut arriver qu'ils fassent ponctuellement appel à des notions ou à des termes trop spécialisés pour le niveau de ces unités. Dans ce cas, on fournira au candidat toutes les explications ou précisions nécessaires, afin de ne pas le pénaliser.

Contenu linguistique

Ces unités supposent une moyenne de 600 heures d'apprentissage en français. Par rapport à l'unité précédente, on attendra donc une maîtrise plus avancée du système français et des modes d'expression plus diversifiés.

* morpho-syntaxe:

- doivent être *correctement maîtrisés*: passif, participe et gérondif, futur antérieur, conditionnel passé, infinitif passé, relatifs composés, etc.
- doivent être *connus et compris (mais sans exigence de réemploi)*: passé simple, passé antérieur.
- capacité à utiliser les *différentes propositions subordonnées* de manière à varier l'expression; compréhension de phrases longues intégrant plusieurs subordonnées.

* lexique:

- A5: lexique suffisant pour appréhender et discuter des faits de civilisation contemporaine, à un niveau de culture générale.
- A6: lexique "de base" dans le domaine de spécialisation choisi.

Pour ces deux unités, les contenus attendus sont donc sensiblement les mêmes, les différences essentielles tenant:

- 1) à l'introduction du français de spécialité en A6 (alors que A5 demeure une unité de français courant)
- 2) à l'exigence, en A6, d'une expression orale plus élaborée.

NOTES SUR LES EPREUVES ORALES

1) les *deux épreuves orales de A6* reposent sur le même document, et sont enchaînées devant le jury. Elles doivent cependant être *soigneusement distinguées dans l'évaluation*.

- la première épreuve comprend la présentation et le résumé du document par le candidat, suivis de questions du jury destinées uniquement à vérifier la compréhension de points que le résumé n'aurait pas fait clairement apparaître.

- la seconde épreuve est une discussion sur le contenu du document: on évaluera la capacité du candidat à en dégager l'intérêt et l'enjeu, à argumenter son point de vue et éventuellement à élargir le débat.

2) les *deux épreuves orales de A5* sont en principe distinctes

- par leur nature et leur support (oral 1: compte-rendu de texte et entretien sur celui-ci; oral 2: exposé dans une perspective comparatiste, à partir d'un simple énoncé ou d'un document très bref)

- par la possibilité laissée au candidat de choisir deux thèmes différents.

Cependant, pour alléger la passation de ces oraux, la Commission Nationale a autorisé les Centres à réunir les temps de préparation des deux épreuves (30 mn *minimum* en tout), qui sont alors enchaînées devant un même Jury (temps de passation *minimum*: 15 mn en tout).

Lorsque cette solution est adoptée, il est souhaitable que les deux épreuves se fassent (comme en A6) *à partir d'un même document*. On aura ainsi:

- 1) présentation et analyse du document proposé, suivies de questions du Jury.
- 2) exposé dans une perspective comparatiste, à partir des informations fournies par le document.

On veillera cependant à bien attribuer au candidat *deux notes distinctes*.

Cette formule ôte au candidat la possibilité de changer de thème entre les deux oraux; en revanche elle lui permet de construire son exposé comparatiste sur une base solide (informations déjà contenues dans le document). De même, l'évaluateur peut se concentrer davantage sur le savoir faire et la compétence linguistique du candidat, objectifs prioritaires de cette unité - alors que l'exposé à partir d'un simple énoncé pouvait dégénérer en étalage de connaissances livresques, de peu d'intérêt pour l'évaluation.

ANNEXE
DESCRIPTION DES EXAMENS DE CHAQUE UNITÉ
du DELF A1 - A6

CONTENTS

100

101

102

DELFL 1er degré

UNITE A1

Expression générale

Objectif global: pouvoir communiquer, oralement et par écrit, dans des situations simples de la vie quotidienne

Epreuves écrites

- | | |
|---|------|
| 1. rédaction d'un court récit (60 à 80 mots)
à partir d'images obligeant à situer le récit
dans le temps et dans l'espace | 0h30 |
| 2. rédaction d'une réponse à une invitation,
à une proposition, à une demande de
rendez-vous, etc | 0h30 |

Epreuves orales

- | | | |
|---|--------------|-----------------|
| 1. exposé sur un sujet de vie quotidienne
concernant le candidat, suivi d'un entretien
avec le jury | 0h15 maximum | prép. 0h30 max. |
| 2. dialogue simulé sur un thème choisi par le jury. | 0h15 maximum | prép. 0h30 max. |

NB: Les Centres sont autorisés à remplacer la première épreuve orale par un oral collectif sur enregistrement

Unité placée généralement en 1ère position

UNITE A1 - ECRIT 1

Epreuve d'expression écrite

objectif: rédiger un court récit (60 à 80 mots) à partir d'un support imagé

principaux savoir-faire requis: - se situer dans le temps et dans l'espace
- présenter/décrire une situation, une activité, des événements.
- rédiger un texte cohérent et lié

1. le support

Il peut être de différente nature, par exemple:

- * une bande dessinée, ne comportant pas ou peu de texte, et présentant des actions ou événements dans un ordre clairement chronologique
- * une page d'agenda comportant des indications manuscrites simples
- * un dépliant touristique, dont on aura éventuellement sélectionné les informations essentielles
- * une carte accompagnée d'indications brèves mais claires pour un itinéraire de voyage

UNITE A1 - ECRIT 2

Epreuve d'expression écrite

objectif: rédiger une lettre amicale à (60 à 80 mots) en réponse à une invitation, une proposition, etc.

principaux savoir-faire requis: - saluer; prendre congé
- remercier; accepter/refuser
- donner des précisions/se justifier

1. le support

L'épreuve s'appuie sur un document-support (généralement la lettre d'invitation à laquelle le candidat doit répondre). Ce document doit:

- * être court et facile à comprendre, mais contenir des informations précises destinées à orienter et à guider la production (ce afin d'éviter des réponses "passe-partout")
- * proposer une situation simple, dans laquelle le candidat puisse s'impliquer.
- * inviter à une réponse de caractère amicale, et non formel

UNITE A1 - ORAL 1

Epreuve d'expression orale ou de compréhension orale (voir ci-dessous)

objectif: parler de soi et présenter des faits de sa vie quotidienne; répondre à d'éventuelles demandes de précisions de l'interlocuteur

principaux savoir-faire requis: - expression orale: présenter, décrire; comparer (sommairement); exprimer des goûts, formuler une appréciation sommaire
- compréhension orale: voir ci-après, B)

Cette épreuve peut revêtir, *au choix des Centres*, deux formes différentes:

- soit un oral individuel: bref exposé du candidat suivi de questions complémentaires du Jury
- soit une compréhension orale sur enregistrement. L'épreuve est alors passée collectivement, avec réponses par écrit.

UNITE A1 - ORAL 2

Epreuve d'expression orale

objectif: dialoguer dans une situation courante de la vie quotidienne (jeu de rôles)

principaux savoir-faire requis: - tous les actes de paroles abordés dans le premier niveau des méthodes de FLE (cf. *descriptif dans le "Guide de l'examineur"*)

* Les situations proposées doivent:

- être des situations courantes, dans lesquelles le candidat puisse s'impliquer sans trop d'efforts et s'identifier facilement à son rôle
- comporter toutes les précisions nécessaires à la conduite du dialogue: lieu et circonstances de l'échange, nature de la relation entre les interlocuteurs, etc.
- ne pas exiger de connaissance spécifique du contexte socio-culturel français
- ne pas faire appel à un lexique ou à des savoir-faire supérieurs au niveau de cette unité (éviter par exemple les sujets exigeant une grande capacité à argumenter, qui relève de l'unité A2)

EXEMPLE 1

Nous sommes le 11 décembre à 15h00. Racontez les vacances de Monsieur et Madame Martin, ce qu'ils ont fait du 9 au 11 décembre, ce qu'ils vont faire les jours suivants.

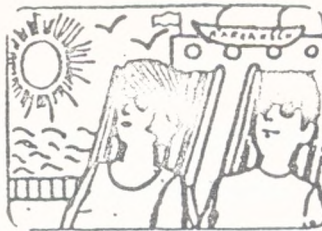
(60 à 80 mots)

samedi 9 décembre
16h30



embarquement à Sète
(France)

dimanche 11 décembre

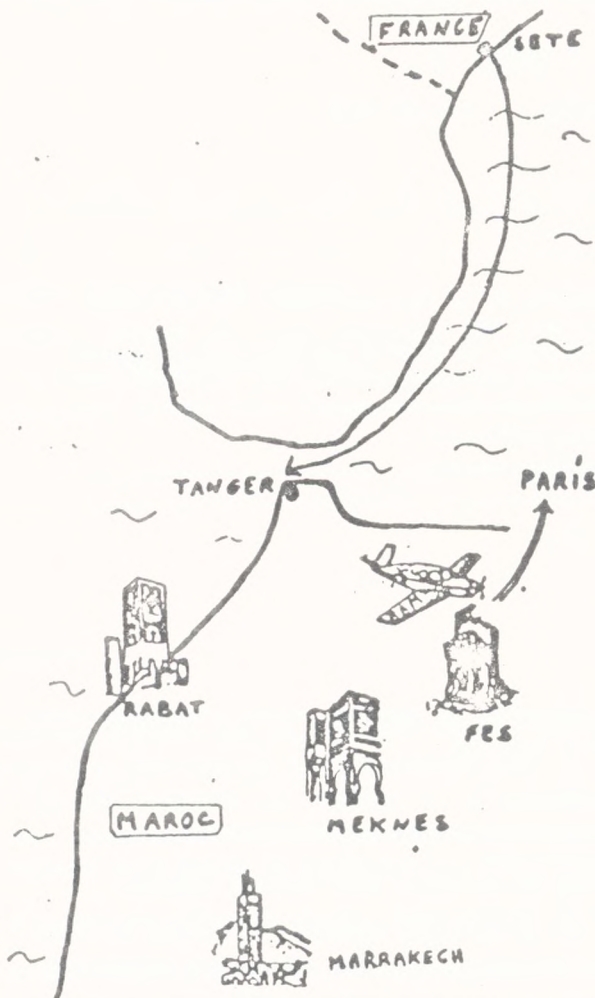


en Méditerranée

lundi 11 décembre
9h00



arrivée à Tanger...



mardi 12 ⇒ samedi 16
décembre visite des villes
impériales du Maroc

samedi 16 décembre:
retour à Paris

EXEMPLE 2

Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13	Dimanche 14	DÉCEMBRE
Monday Lundi Lunes TX 342 23	Tuesday Mardi Marte TX 343 22	Wednesday Mercredi Miercredi TX 344 21	Thursday Jeudi Jueurs TX 345 20	Friday Vendredi Vierure TX 346 19	Saturday Samedi Sabbat TX 347 18	Sunday Dimanche Dimanche TX 348 17	Décembre December Diciembre Dicembre
							50ème semaine
							L M J V S D
							1 2 3 4 5 6 7
							8 9 10 11 12 13
							14 15 16 17 18 19 20 21
							22 23 24 25 26 27 28
							29 30 31 1 2 3 4
Consultations	Cabinet	Cabinet	Cabinet	Cabinet	WEEK-END	Important	
au							
Cabinet	Cabinet	Cabinet	Cabinet		A		
					DEAUVILLE		
		déjeuner	déjeuner				
	Cabinet	à la	chez				
		maison	les	visites			
Visites		après-midi	lejeune	chez			
chez	Cabinet	Sortie	Cabinet	les			
les		à la		malades			
malades	Cabinet	Compagne				Téléphoner	
		avec les	Cabinet				
Tennis au club		en Ponts				Écrire	
	Restaurant						
	avec						
	Marianne		Bridge à				
			la maison				

Mercredi 10 décembre, 11 heures du matin:

Jacques DUROC, médecin, profite d'un petit moment libre pour écrire une lettre à son ami Claude. Il lui raconte ce qu'il a fait les jours précédents, ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il va faire les jours suivants.

Vous écrivez cette lettre (80 mots environ)

EXEMPLE 1

Le candidat tirera au sort deux des sujets suivants et choisira entre ces deux sujets

- 1) Décrivez le métier que vous exercez, ou que vous souhaitez exercer plus tard.
- 2) Lisez-vous beaucoup? Quels genres de livres lisez-vous?
- 3) Présentez la ville et la maison où vous habitez.
- 4) Qu'allez-vous faire pendant vos prochaines vacances?
- 5) Comment voyagez-vous le plus souvent: en train, en avion, en voiture...? Que faites-vous pendant le voyage?
- 6) Présentez un spectacle (théâtre, concert, cinéma...) que vous avez particulièrement aimé.
- 7) Comment passez-vous vos soirées pendant la semaine? En fin de semaine?
- 8) Pratiquez-vous un sport? Lequel?

EXEMPLE 2

Consignes:

Vous allez entendre 6 annonces enregistrées dans un aéroport. L'enregistrement sera passé trois fois:

1) première écoute: il n'y aura pas de pause entre les annonces. Ecoutez bien, sans regarder les questions et sans prendre de notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes pour lire les questions.

2) deuxième écoute: cette fois, vous aurez 1 minute après chaque annonce pour répondre aux questions.

3) troisième écoute: vous entendrez à nouveau les annonces, sans pause.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter et relire vos réponses.

NB: les numéros ou les heures doivent être notés en chiffres

ANNONCE 1

Vol n°:	va à :	heure de départ :	porte n°:
.....

ANNONCE 2

Vol n°:	va à :	heure d'embarquement:	porte n°:
.....

- Ce vol est
- | | | |
|-----------------------------------|------------------|--|
| <input type="checkbox"/> retardé | pour des raisons | <input type="checkbox"/> météorologiques |
| <input type="checkbox"/> avancé | | <input type="checkbox"/> techniques |
| <input type="checkbox"/> supprimé | | |

ANNONCE 3

n° du vol: nom de la ville:

Ce vol va partir
 va arriver
 est arrivé

Les passagers doivent aller au comptoir n° pour l'embarquement
 la douane
 les bagages

ANNONCE 4

Ce vol va partir
 va arriver
 est arrivé

Monsieur Leroy est un passager
 un membre de l'équipage
 un agent de l'aéroport

Il doit descendre de l'avion
 monter dans l'avion
 changer d'avion

ANNONCE 5

n° du vol: nom de la ville:

Vous avez la place 31 B. Devez-vous monter à bord? OUI
 NON

ANNONCE 6

Où peut-on fumer dans l'aéroport? dans le hall
 dans la salle d'embarquement
 au 2ème étage
 au 3ème étage

Texte de l'enregistrement

1. Le vol 714 à destination de Paris et Genève partira à 16h35. Les passagers sont priés de se présenter pour embarquement porte n° 13.
2. Suite à un léger incident technique, le vol 936 à destination de Rome est retardé. L'embarquement aura lieu à 17h15, porte n°4.
3. Les passagers du vol 312, en provenance de Berlin, sont invités à se présenter au comptoir n°8 pour y retirer leurs bagages.
4. Monsieur Leroy, passager à destination de Moscou, est prié de se présenter porte n° 26 pour embarquement immédiat, Monsieur Leroy.
5. Vol 813 à destination de Rio. Les passagers possédant un numéro de place de 25 à 37 sont invités à monter à bord. Nous répétons: les passagers possédant un numéro de place de 25 à 37.
6. Votre attention s'il vous plaît. Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans le hall de l'aéroport, ainsi que dans les salles d'embarquement. Des espaces fumeurs sont à votre disposition au 3ème étage de ce bâtiment.

Barème

<u>Annonce 1:</u>	5 items:	3 points chacun	total: 15 points
<u>Annonce 2:</u>	4 items (tableau):	3 points chacun	total: 12 points
	2 items (QCM):	2 points chacun	total: 4 points
<u>Annonce 3</u>	vol / ville / comptoir:	3 points chacun	total: 9 points
	2 autres items (QCM):	2 points chacun	total: 4 points
<u>Annonce 4</u>	3 items:	2 points chacun	total: 6 points
<u>Annonce 5</u>	vol / ville:	3 points chacun	total: 6 points
	1 item:	2 points	total: 2 points
<u>Annonce 6</u>	1 item:	2 points	total: 2 points

[remarque: les réponses aux questions à choix multiples peuvent faire intervenir le hasard. Ces questions bénéficient donc d'une enveloppe de points moins importante]

Total des questions sur 60. Diviser par 3 pour obtenir la note finale sur 20

A1 ORAL 2

EXEMPLE

On laissera au candidat le choix entre deux des jeux de rôles suivants:

1) Vous vous rendez dans un magasin de vêtements pour acheter un costume (ou une robe) assez élégant(e). Vous expliquez ce que vous souhaitez (style, couleur, taille, prix approximatif...). Vous discutez les modèles qu'on vous propose.

2) Vous avez gagné un voyage de 15 jours au Mexique pour deux personnes. Vous proposez à votre meilleur(e) ami(e) de partir avec vous, mais il/elle a déjà d'autres projets pour cette période. Vous essayez de le/la convaincre.

3) En changeant de train, vous avez oublié votre valise. A l'arrivée, vous vous adressez au Bureau des Objets Trouvés de la compagnie. On vous pose des questions (identité, adresse, circonstances de cette perte, description de la valise, etc.) Vous donnez toutes les informations nécessaires.

DELFL 1er degré

UNITE A2

Expression des idées et sentiments

Objectif global: identifier et exprimer des sentiments, des intentions, des opinions et points de vue, des arguments

Epreuves écrites

- | | |
|---|------|
| 1. identification des intentions et des points de vue exprimés dans un document | 0h30 |
| 2. expression d'une attitude définie à partir d'un corpus de phrases fourni au candidat | 0h30 |

Epreuves orales

- | | | |
|---|--------------|-----------------|
| 1. présentation et défense d'un point de vue à partir d'un sujet simple et précis face à un interlocuteur. | 0h15 maximum | prép. 0h30 max. |
| 2. présentation d'informations, d'un point de vue et apport de précisions à la demande du jury à partir de documents fournis au candidat. | 0h15 maximum | prép. 0h30 max. |

NB: les Centres sont autorisés à remplacer une des deux épreuves orales par un oral collectif sur enregistrement

Unité placée le plus souvent en 2ème position, parfois en 3ème ou 4ème position

UNITE A2 - ECRIT 1

Epreuve de compréhension écrite

objectif: identifier les opinions, points de vue, intentions, sentiments exprimés dans un document simple

principaux savoir-faire requis: - percevoir et caractériser brièvement (en étant guidé par des questions): la nature du document et l'objet du débat; le ton et le registre employés; les différents sentiments, points de vue, etc. exprimés et leurs nuances; le contenu de l'argumentation

* Le document doit être un document expressif (contenant explicitement des opinions, points de vue ou sentiments marqués) et non un document purement informatif.

On pourra utiliser, par exemple:

- un dialogue entre deux ou plusieurs personnages
- une série de jugements sur un même sujet (tirés par exemple d'un courrier des lecteurs)
- des critiques de spectacle
- une bande dessinée, si celle-ci comporte suffisamment de texte
- des publicités (comportant une part d'argumentation et/ou de polémique)

UNITE A2 - ECRIT 2

Epreuve d'expression écrite

objectif: exprimer par écrit des opinions, des sentiments, des prises de position

principaux savoir-faire requis: - porter une appréciation positive/négative
- exposer/défendre une opinion; argumenter de manière simple mais cohérente; nuancer; donner des exemples
- critiquer; protester; se plaindre...
- approuver; conseiller...
- rédiger un texte (simple) suivi et articulé

Il s'agit désormais d'une épreuve d'expression écrite à part entière. Le sujet proposé doit donc susciter une véritable production écrite du candidat, centrée sur les savoir-faire indiqués ci-dessus.

UNITE A2 - ORAL 1

Epreuve d' expression orale

objectif: exprimer oralement des opinions, des sentiments, des prises de position

principaux savoir-faire requis:

- poser un problème; délimiter l'objet d'un débat
- exposer/défendre une opinion; argumenter de manière simple mais cohérente.
- nuancer; donner des exemples
- réagir aux sollicitations de l'interlocuteur, échanger des points de vue

UNITE A2 - ORAL 2

Epreuve d' expression orale

objectif: décrire et interpréter oralement un document; exprimer un sentiment, une opinion, un point de vue

principaux savoir-faire requis:

- commenter, décrire un document
- formuler/défendre une interprétation
- poser un problème; délimiter l'objet d'un débat
- exposer/défendre une opinion; argumenter de manière simple mais cohérente.
- réagir aux sollicitations de l'interlocuteur, échanger des points de vue

L'épreuve est proche de celle de l'oral 1, mais comporte une première partie de description et d'interprétation d'un document. Dans un second temps, le document donnera lieu à un échange de points de vue entre le candidat et le jury.

EXEMPLE 1

UNITE EN 2ème POSITION

Un journal pour les jeunes a lancé un débat sur le thème "Préférez-vous la campagne ou la ville?". Voici 9 réponses extraites du courrier des lecteurs. Lisez-les attentivement, puis répondez aux questions.

- Xavier* J'ai la chance de vivre à la campagne. On a toujours le calme, on est dans la nature, dans l'espace. La ville, c'est différent: c'est très joyeux et vivant, mais on vit avec des gens que l'on ne connaît pas.
- Anne* Je trouve que la campagne fait ringard, vide et vieux. J'adore Lyon: il m'arrive de descendre dans le centre, juste pour me balader en regardant les vitrines. J'aime en particulier l'ambiance du métro. Plus tard (et tant pis pour mes poumons!), je voudrais vivre à Paris, car cette ville me fait rêver: il paraît que Paris ne s'éteint jamais...
- David* Moi, je suis à Tours, en ville... et je ne trouve pas ça formidable: le bruit! Avant, j'habitais dans le midi, à la campagne, et c'était super! Aller courir dans la "garrigue", c'est quand même autre chose que se promener en ville!
- Carole* Je vis à la campagne; ça ne me déplaît pas, mais je vais aussi très souvent à Paris. J'adore l'ambiance des grandes villes, et de celle-ci en particulier. Les gens y semblent plus actifs, plus vivants que ceux de la campagne.
- Pierre* J'aime l'agitation de la ville, son organisation. Peut-être aussi parce que je suis habitué à y vivre depuis ma naissance. A la campagne, il y a de superbes paysages, de belles balades à faire. Mais je trouve que c'est trop calme.
- Elodie* Je vis à la campagne. J'adore, le matin, ouvrir les volets de ma chambre pour sentir l'air frais, me promener le soir dans la forêt, voir le coucher de soleil... Parfois quand même je m'ennuie, car j'habite une villa assez isolée, et dans ces moments-là j'aimerais bien vivre près d'une ville. Mais ça ne dure pas longtemps.
- Fabien* Dans ma ville (Le Havre) la pollution est assez importante. Il doit être plus agréable d'avoir vue sur de beaux et grands arbres que sur des cheminées d'usine de 200 mètres. Et le cui-cui des oiseaux est plus mélodieux que le ron-ron des voitures!
- Cécile* Ce sont deux choses très différentes. Si l'on pouvait, il faudrait vivre la moitié de l'année à la campagne, et l'autre à la ville.
- Sophie* A la campagne, la vie est plus calme, plus humaine. Dans un village, tout le monde se connaît. En ville, on court sans arrêt dans tous les sens, c'est une lutte qui ne s'arrête jamais.

1. Indiquez quelle est l'opinion de ces neuf jeunes sur la ville et la campagne, en mettant une croix dans la case correspondante (attention: pour chacun d'eux, il n'y a qu'une seule réponse possible!)

	Xavier	Anne	David	Carole	Pierre	Elodie	Fabien	Cécile	Sophie
n'aime pas la campagne									
n'aime pas la ville									
aime bien la campagne, mais <u>préfère</u> la ville									
aime bien la ville, mais <u>préfère</u> la campagne									
aime également les deux									

2. Qui est satisfait de l'endroit où il/elle vit ? Qui rêve d'aller vivre ailleurs? Répondez en mettant une croix dans la case correspondante (si le texte ne donne pas l'information, répondez "On ne sait pas")

	Xavier	David	Pierre	Elodie	Fabien	Sophie
est satisfait de l'endroit où il/elle vit						
rêve d'aller vivre ailleurs						
(on ne sait pas)						

3. Qui dit quoi? Répondez en recopiant le prénom correspondant

- * A la campagne, on peut souffrir de la solitude :
- * Paris est une ville polluée, mais passionnante :
- * Le plus pénible, en ville, c'est l'érythme de vie :
- * Les relations humaines sont plus faciles à la campagne qu'à la ville :
 1)
 2)

EXEMPLE 1

*[sujets donnés sous forme d'assertions
à caractère polémique]*

1. Une femme ne peut pas à la fois travailler et s'occuper de sa famille.
2. Le sport, aujourd'hui, n'est plus qu'une affaire commerciale.
3. Nous faisons une consommation exagérée de médicaments.
4. Pourquoi apprendre plusieurs langues étrangères? L'anglais suffit.
5. L'essentiel, dans la vie, c'est d'avoir de l'argent.
6. L'informatique occupe une trop grande place dans notre société.
7. L'école ne prépare pas les jeunes à la vie active.
8. Le racisme est l'un des plus grands dangers pour notre civilisation.
9. Beaucoup de gens voyagent à l'étranger sans connaître leur propre pays.
10. Faire son service militaire, c'est perdre du temps pour rien.

EXEMPLE 2

*[sujets sous forme de simples
questions]*

1. Pensez-vous qu'il est indispensable aujourd'hui de parler plusieurs langues?
2. Faut-il renoncer à l'énergie nucléaire, trop dangereuse?
3. Que pensez-vous de l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics?
4. On dit que la télévision empêche d'avoir une vraie vie de famille. Etes-vous d'accord?
5. Selon vous, quel est le premier rôle de l'école: nous préparer à la vie active, ou nous apprendre à réfléchir?
6. Pour découvrir un pays, comment vaut-il mieux voyager: seul ou en groupe?
7. "La lutte contre la pollution est l'affaire de tous". Etes-vous d'accord?

EXEMPLE 1

Que représente ce document? Quelles idées vous inspire-t-il?



DELFF 1er degré

UNITE A4

Pratique du fonctionnement de la langue

Objectif global: capacité à faire fonctionner, avec un degré de correction satisfaisant, le système linguistique du français (phonétique, prosodie, morpho-syntaxe), à l'oral et à l'écrit

Epreuve écrite

- pratique de la langue écrite (compréhension et expression) 1h30

Epreuve orale

- phonétique, rythme, intonation, structures de la langue 0h15 prép. 0h30

[NB: cette épreuve peut être remplacée par une épreuve de compréhension orale collective]

Unité placée généralement en 2ème ou 4ème position,

UNITE A4 - ECRIT

Epreuve d'expression et compréhension écrites

objectif: faire fonctionner à l'écrit le système linguistique du français, à travers des tâches diversifiées

principaux savoir-faire requis: variables, en fonction de la position de l'unité (voir ci-dessous)

- × L'unité A4, plus spécifiquement grammaticale, est le plus souvent placée en 2ème ou 4ème position.

Elle évalue d'avantage une compétence linguistique formelle qu'une pratique communicative de la langue - ce qui ne signifie pas que cette dernière doit être absente...

- × L'intitulé de l'épreuve écrite ne fixe donc pas une tâche spécifique (comme, par exemple, la lettre de réponse de l'unité A1), mais autorise un large éventail d'exercices. L'épreuve est d'ailleurs relativement longue (1h30) et doit de ce fait donner une image suffisamment représentative et diversifiée des connaissances que le candidat est censé maîtriser au niveau où se situe l'unité.

unité en 3ème position

- * l'épreuve sanctionne une maîtrise plus complète de la langue, à savoir:

- les principaux types de phrase
- les niveaux et registres de langue
- les variantes d'expression des principaux actes de paroles

- × les tests proposés couvriront une partie suffisamment représentative de ces points et privilégieront des tâches communicativement justifiées. A titre d'exemple:

- réécriture de notes, d'une annonce, d'un télégramme, d'un curriculum vitae, d'éléments biographiques etc. [*maîtrise générale de la phrase*]
- demande de renseignements/réponse à une demande, par exemple à partir d'une annonce [*interrogation; maîtrise de la cohérence textuelle*]
- récit/description à partir d'images, de bandes dessinées, sous forme de témoignage ou de reportage [*emploi des temps; repères spatio-temporels; éléments descriptifs: adjectifs, compléments de noms, relatives*]
- passage d'un texte au présent ou futur à un texte au passé [*emploi des temps; repères temporels*]
- passage du style direct au discours rapporté, du discours rapporté au style direct [*temps; pronoms; déterminants; repères temporels*]
- développement d'une biographie, réécriture d'un texte avec changement de repères chronologiques [*temps; repères temporels*]
- rédaction d'un texte à partir d'un tableau, d'un sondage [*quantification; comparaison*]
- rédaction d'un dialogue guidé (à partir d'un dessin ou d'une situation donnée) [*maîtrise des actes de paroles*]
- transformation d'un texte avec changement de point de vue du locuteur [*modalisation; lexique de l'opinion*]
- reformulation d'un énoncé exprimant une intention de communication (désaccord, soutien, regret, ordre, demande, justification, formulation d'un objectif).

UNITE A4 - ORAL

Epreuve de compréhension orale

objectif: percevoir à l'oral le système linguistique du français (phonétique, prosodie, morpho-syntaxe) à travers des tâches diversifiées

principaux savoir-faire requis: (voir ci-dessous)

La plupart des Centres ont adopté pour cette épreuve le principe d'un oral collectif, fondé sur l'écoute de divers documents sonores, accompagnée d'un questionnaire écrit.

Les exercices proposés portent alors le plus souvent sur:

- la discrimination phonétique
- la perception des schémas intonatifs
- la compréhension globale et/ou sélective de textes simples (questionnement de type "questions à choix multiples", axé sur la perception des structures de la langue).

A4 ÉCRIT

EXEMPLE 1



- Imaginez le dialogue entre le paysan et le passager de la voiture, en suivant les indications suivantes:
 - × le cultivateur réagit vivement; le passager ne comprend pas
 - × le cultivateur insiste et s'énerve; le passager ne comprend toujours pas, et croit que le paysan ne veut pas l'aider.
 - × le cultivateur lui montre le train qui arrive; le passager comprend enfin et avertit son compagnon.

Le passager: - La gare, s'il vous plaît?

Le paysan: - _____

Le passager: - _____

Le paysan: - _____

Le passager: - _____

Le paysan: - _____

Le passager: - _____

Le paysan: - _____

Le passager: - _____

- La voiture a quitté la voie à temps, mais en sortant elle a démoli la clôture du paysan...

Rédigez la déposition que le paysan fait au commissariat:

- il décrit rapidement la situation
- il résume la discussion qu'il a eue avec le passager (utilisez le style indirect)
- il explique comment l'affaire s'est terminée

Je travaillais dans mon champ, près de la ligne du chemin de fer, quand _____

EXEMPLE

UNITE EN 4ème POSITION

L'épreuve est passée collectivement et repose uniquement sur des documents enregistrés. Il n'y a pas de temps de préparation.

EXERCICE 1 (Phonétique)

Vous allez entendre 10 phrases enregistrées. Pour chaque phrase, deux transcriptions sont proposées. Ecoutez bien, et indiquez ce que vous avez entendu en mettant une croix dans la case correspondante.

Attention: chaque phrase n'est lue qu'une seule fois. Il y a 8 secondes entre chaque phrase.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1. Cette marge est bien trop grande () | Cette marche est bien trop grande () |
| 2. Le bon air l'a transformé! () | Le bonheur l'a transformé! () |
| 3. Ils s'entendent parfaitement. () | Ils entendent parfaitement. () |
| 4. Celui en fer est moins cher. () | Celui en vert est moins cher () |
| 5. Tu n'aurais pas vu Martin? () | Tu n'aurais pas vu Martine? () |
| 6. Passe-moi le bidon de secours. () | Passe-moi le plton de secours. () |
| 7. C'est un cas plutôt douteux. () | C'est un gars plutôt douteux. () |
| 8. Prière de ne pas toucher! () | Prière de ne pas tousser! () |
| 9. Ce film est trop long pour moi. () | Ce film est trop lent pour moi. () |
| 10. C'est un élève très doué. () | C'est une élève très douée. () |

EXERCICE 2 (Intonation)

Vous allez entendre 5 phrases enregistrées. Ecoutez-les bien et, d'après leur intonation, indiquez quel sentiment ou quelle attitude elles expriment, en mettant une croix dans la case correspondante.

Attention: chaque phrase n'est lue qu'une seule fois. Il y a 8 secondes entre chaque phrase.

	1	2	3	4	5
ordre					
surprise					
colère					
doute					
désespoir					

EXERCICE 3 (Intonation/Ponctuation)

Écoutez bien les cinq phrases enregistrées, et rétablissez la ponctuation, en utilisant les signes suivants: ? ! , ... Rétablissez également les majuscules, lorsque c'est nécessaire.

Chaque phrase sera lue deux fois. Il y a 10 secondes entre chaque lecture.

1. elle a réussi ça alors je ne l'aurais jamais cru
2. moi au moins je travaille je sers à quelque chose même si tu ne veux pas le reconnaître tandis que toi mais je préfère rester polie
3. les invités qui étaient venus en train ont dû repartir plus tôt que prévu
4. prends-moi six oeufs un litre de lait du beurre du chocolat noir de préférence un kilo de farine c'est tout et ne traîne pas en route
5. l'argent je n'y pense jamais l'argent pour moi ça n'a aucune importance sauf quand je n'en ai plus évidemment

EXERCICE 4 (compréhension de texte)

- Vous allez entendre un extrait d'une émission radio consacrée aux restaurants parisiens.
- Vous aurez tout d'abord 2 minutes pour lire les questions. Puis vous entendrez deux fois l'enregistrement, avec une pause de 3 minutes entre les deux écoutes.
- Les questions suivent l'ordre du texte. Répondez en mettant une croix dans la bonne case, ou en écrivant les mots (ou les chiffres) qui conviennent.

1. Cette émission passe à la radio :
- une fois par mois ()
- une fois par semaine ()
- une fois par jour ()

- Elle présente :
- tous les restaurants de Paris ()
- uniquement les nouveaux restaurants ()
- certains restaurants, anciens ou nouveaux ()

2. "La Tour de Lyon" propose :
- de la cuisine étrangère ()
- de la cuisine française ()
- on ne sait pas ()

Jusqu'à quelle heure peut-on y manger?

- Les desserts sont
- très chers ()
 - très nombreux ()
 - très peu nombreux ()

3. "Le Gamin de Paris" se trouve dans le arrondissement

- Peut-on y manger pour moins de 100 francs?
- OUI ()
 - NON ()
 - on ne sait pas ()

- Peut-on y manger tous les jours?
- OUI ()
 - NON ()
 - on ne sait pas ()

4. "Chez Gandhi" est un restaurant
- très connu ()
 - connu seulement des habitués ()
 - très peu connu ()

Dans quelle cuisine est-il spécialisé?

5. Le restaurant "El Picador"
- a le même cuisinier depuis 34 ans ()
 - a le même patron depuis 34 ans ()
 - fait de la cuisine espagnole depuis 34 ans ()

- Peut-on y manger le lundi?
- OUI ()
 - NON ()
 - on ne sait pas ()

6. Le "Petrouchka" est spécialisé dans la cuisine

- L'ambiance est originale car
- beaucoup de musiciens viennent manger là ()
 - beaucoup de Tziganes viennent manger là ()
 - on peut y entendre des musiciens tziganes ()

Le numéro de téléphone est le [en chiffres]

TEXTE DES ENREGISTREMENTS

EXERCICE 1 (Phonétique)

1. Cette marge est bien trop grande
2. Le bon air l'a transformé!
3. Ils entendent parfaitement.
4. Celui en vert est moins cher
5. Tu n'aurais pas vu Martin
6. Passe-moi le piton de secours.
7. C'est un gars plutôt douteux.
8. Prière de ne pas toucher!
9. Ce film est trop lent pour moi.
10. C'est un élève très doué.

EXERCICE 2 (Intonation)

1. Vous croyez peut-être que je vais vous croire?! [colère]
2. Quand tu auras fini, tu débarrasseras la table! [ordre]
3. On dit que le budget pour 93 sera meilleur... [doute]
4. Tu m'avais pourtant promis qu'on partirait en vacances...! [désespoir]
5. Il a mis trois heures pour venir jusqu'ici?! [surprise]

EXERCICE 3 (Intonation/Ponctuation)

1. Elle a réussi ? Ça alors, je ne l'aurais jamais cru !
2. Moi au moins, je travaille, je sers à quelque chose, même si tu ne veux pas le reconnaître. Tandis que toi... Mais je préfère rester polie.
3. Les invités, qui étaient venus en train, ont dû repartir plus tôt que prévu.
4. Prends-moi six oeufs, un litre de lait, du beurre, du chocolat, noir de préférence, un kilo de farine... C'est tout. Et ne traîne pas en route !
5. L'argent? Je n'y pense jamais. L'argent, pour moi, ça n'a aucune importance. Sauf quand je n'en ai plus, évidemment.

EXERCICE 4 (compréhension de texte)

... Et voici notre revue quotidienne des bonnes tables parisiennes, avec, commetoujours, quelques restaurants qui sont depuis longtemps des valeurs sûres, et d'autres, plus récents, que nous avons testés pour vous.

Ceux qui pensent d'abord cuisine traditionnelle et petites spécialités bien de chez nous, doivent absolument connaître "la Tour de Lyon", juste en face de la gare du même nom. Idéal pour un repas d'affaires, ce restaurant est ouvert jusqu'à 1 heure du matin, et vous surprendra par l'authenticité de sa cuisine. N'oubliez pas de goûter le saucisson chaud de Lyon aux pistaches... Quant à la carte des desserts, elle est si riche qu'il vous sera bien difficile de choisir...

Tout aussi français, mais d'ambiance plus familiale, le "Gamin de Paris", au centre du 15ème arrondissement, vous accueillera dans un cadre chaleureux et décontracté. Noter en particulier, à midi, le menu du marché à 60 francs seulement. Et c'est ouvert tous les jours, sauf le Dimanche.

Pour ceux qui préfèrent l'exotisme, les bonnes adresses ne manquent pas: nous vous conseillons tout d'abord "Chez Gandhi", au carrefour de l'Odéon. Ce restaurant, déjà cité par de nombreux quotidiens et hebdomadaires, propose l'une des meilleures cuisines originales de l'Inde du Nord, avec des menus à des prix très raisonnables.

Si vous préférez la cuisine espagnole, un lieu de référence: "El Picador", dans le 17ème. Depuis 34 ans, les propriétaires de cet établissement se transmettent de père en fils les secrets de la gastronomie espagnole. Attention: ouvert seulement du mercredi au dimanche soir inclus, jusqu'à 22 heures.

Enfin, dans le 8ème, vous retrouverez l'ambiance de la Russie d'autrefois en allant au "Petrouchka", dans une adorable maison. Le grand chef russe Pavlov vous y propose des spécialités originales et, tous les soirs, vous y dînez aux chandelles, avec musiciens et chanteurs tziganes. Le "Petrouchka" est ouvert tous les jours, mais il est conseillé de réserver, en appelant le 45 22 31 63

BAREME

Exercice 1: Note sur 15 (1,5 point par phrase)

Exercice 2: Note sur 10 (1 point par phrase)

Exercice 3: Note sur 20

Il ya 40 items (majuscules ou signes de ponctuation), soulignés sur le texte de l'enregistrement. Compter (sur 40) 1 point en moins par signe oublié, ou inadéquat, ou superflu. Diviser le total obtenu par 2 pour avoir la note sur 20.

Exercice 4: Note sur 35.

Les questions à réponse fermée sont notées sur 2 points, celles à réponse semi-ouverte - réponse par un mot ou groupe de mots - sur 3 points)

1. - une fois par jour (2)
- certains restaurants, anciens ou nouveaux (2)
2. - de la cuisine française (2)
- 1 heure du matin (3)
- très nombreux (2)
3. - dans le 15 ème arrondissement (3)
- OUI (2)
- NON (2)
4. - très connu (2)
- la cuisine de l'Inde du Nord (3)
(la cuisine indienne: 2)
5. - fait de la cuisine espagnole depuis 34 ans (2)
- NON (2)
6. - la cuisine russe (3)
- on peut y entendre des musiciens tziganes (2)
- Le numéro de téléphone est le 45 22 31 63 [en chiffres] (3)

Total sur 80. Diviser par 4 pour obtenir la note finale sur 20

DELFL 1er degré

UNITE A3

Lecture et expression écrite

Objectif global: capacité à lire (saisir le contenu et le fonctionnement de textes simples) et à écrire (transactions épistolaires de la vie courante)

Epreuves écrites

- | | |
|--|------|
| 1. analyse du contenu d'un texte | 0h45 |
| 2. demande d'informations sur un sujet simple de la vie courante | 0h45 |

Epreuve orale

- | | | |
|---|------|---------------------------------|
| - analyse du contenu d'un document simple | 0h15 | prépar.: 0h20
<i>maximum</i> |
|---|------|---------------------------------|

Unité placée généralement en 3ème ou 4ème position,

UNITE A3 - ECRIT 1

Epreuve de compréhension écrite

objectif: comprendre et expliciter le contenu d'un document authentique simple

principaux savoir-faire requis:

- identifier et caractériser la nature et la fonction du document
- reconnaître la prise de position du scripteur
- dégager le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
- extraire les informations essentielles (compréhension sélective), à l'aide d'un questionnement
- reformuler certains contenus de manière personnelle
- mettre (sommairement) le document en relation avec des pratiques culturelles

× Document authentique de 300 à 500 mots environ, selon la position de l'unité et la nature des questions posées (cf. exemples).

- on peut proposer soit un seul texte suivi, soit un ensemble de textes brefs de même nature (série d'annonces, résumés de livres ou de films, etc)
- on conservera, lorsque cela est possible, la typographie et la présentation originales du document

× à la différence de l'unité A2, tout type de texte peut être utilisé:

- articles de journaux, programmes de spectacles, annonces diverses, articles de dictionnaire (textes "informatifs")
- prospectus, tracts, publicités, catalogues ... (textes "persuasifs")
- contrats, modes d'emploi, règlements ... (textes "régulateurs")

contenu des questions:

× Elles peuvent porter sur:

- la compréhension globale: nature du document; thème essentiel; fonction (vise-t-il à informer le lecteur, à l'influencer etc.); position du scripteur
- la compréhension détaillée: repérage et hiérarchisation des informations importantes.
- la synthèse ou la comparaison d'informations
- l'énonciation (ex: distinguer ce qui est d'ordre subjectif ou objectif dans le texte)

UNITE A3 - ECRIT 2

Epreuve d' expression écrite (+ compréhension du document-support)

objectif: rédiger une lettre de demande d'informations

principaux savoir-faire requis:

- comprendre les informations contenues dans un document bref (annonce, publicité, programme)
- maîtriser le rituel et le registre de la lettre formelle (situations de la vie courante)
- demander des informations en posant des questions précises et pertinentes
- produire un texte cohérent et clairement articulé

* tout document pouvant motiver une demande d'informations complémentaires, par exemple:

- une publicité (voyages organisés, cours, locations, ventes, abonnement...)
- une petite annonce (demande de travail, location, vente...)
- une affiche (programme de spectacles...)

UNITE A3 - ORAL

Epreuve de compréhension écrite + expression orale

objectif: présenter et commenter oralement un document écrit authentique

principaux savoir-faire requis:

- identifier et caractériser oralement la nature et la fonction du document, la position du scripteur, le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
- extraire les informations essentielles
- reformuler oralement ces informations
- *mettre (sommairement) le document en relation avec des pratiques culturelles*
- *exprimer une opinion personnelle à son sujet*

EXEMPLE 1

UNITE EN 3ème OU 4ème POSITION

- (en 3ème position: - on ne proposera pas la question 7
- on attendra des réponses plus élaborées aux questions "ouvertes")

Lisez attentivement le texte "Les rats dévorent la Hollande", puis répondez aux questions.

Attention: pour les questions 2, 3, 5 et 7, vous devez formuler vos réponses avec vos propres mots, et non vous contenter de reprendre des passages du texte.

1. *Quels renseignements le texte nous donne-t-il sur l'ondatra? Répondez en remplissant la fiche suivante:*

nom: Ondatra

espèce: _____

région d'origine: _____

moment et lieu d'arrivée en Europe: _____

moment et lieu d'arrivée en Hollande: _____

taille et poids moyen: _____

moment et rythme de reproduction: _____

nombre actuel en Hollande: _____

2. *Où vit habituellement l'ondatra? Pourquoi cet animal se développe-t-il si bien en Hollande?*

3. *Quelles sont les conséquences pour le pays?*

4. *Quelle est la région la plus gravement atteinte?*

5. *Quelle est la méthode utilisée pour chasser l'ondatra? Quel est son principal avantage? Quel est son principal inconvénient?*

méthode: _____

avantage: _____

inconvénient: _____

Comment la recherche scientifique peut-elle aider cette chasse?

6. *Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses, en mettant une croix dans la case correspondante (si le texte ne donne aucune information, mettez une croix dans la case [?])*

	VRAI	FAUX	?
- la fourrure d'ondatra a une certaine valeur			
- grâce à la chasse, l'ondatra va disparaître de Hollande			
- les écologistes veulent protéger l'ondatra			
- pour lutter contre l'ondatra, la Hollande reçoit des subventions de la Communauté Européenne			
- l'ondatra ne bouge pas pendant l'hiver			

7. *Le titre de cet article est-il exact ou exagéré? Expliquez pourquoi.*

A3 ÉCRIT 1

Exemple 2

Ils sapent les digues et les polders

LES RATS DEVORANT LA HOLLANDE



anique en Hollande. Les digues s'écroulent, les canaux débordent, les Pays-Bas s'enfoncent sous l'eau, que l'on croyait domptée... Il ne s'agit encore que d'une fiction, mais ce scénario catastrophe inquiète sérieusement la reine Béatrix et son gouvernement. En effet, depuis quelques années, le pays de l'eau, des digues et des polders, est menacé par l'ondatra, un rat musqué extrêmement dévastateur. Un petit animal de 1,5 kilo qui a décidé d'être domicile sous les berges des milliers de cours d'eau du pays.

— Nos treize provinces sont touchées par ce phénomène, explique Frederik Barends, coordinateur de la chasse à l'ondatra en Hollande du Sud, la province dont les canaux d'irrigation rectilignes façonnés par l'homme sont les plus ravagés. Les rats musqués, originaires d'Amérique du Nord, sont arrivés en Europe dans les années quarante. Après le nord de la France et la Belgique, ils se sont ensuite installés près d'Eindhoven à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, ils ont proliféré et, aujourd'hui, on estime leur population à deux millions et peut-être même plus. Le problème n'est d'ailleurs plus de les exterminer totalement, c'est impossible, mais de ramener le degré d'infestation à un niveau acceptable.

— Regardez ces énormes trous ! s'exclame, de l'eau jusqu'aux genoux et sa sonde à la main, Arie Witzier, chasseur professionnel et responsable d'une quinzaine de dératisseurs dans son rayon d'action. Les digues fortifiées s'affaissent et l'eau remonte. Et si les digues cèdent, la moitié de la Hollande se retrouve sous l'eau.

Un seul moyen d'éviter le désastre : organiser la chasse à l'ondatra à l'échelle nationale. Ainsi, cette année, le ministère des Transports et des Travaux publics, épaulé par le ministère de l'Agriculture, a sous ses ordres trois cent vingt-trois chasseurs professionnels comme Arie et investit près de 200 millions de francs par an. Résultat : l'année dernière 433 788 rats ont été tués, contre 363 880 en 1990 et 260 683 en 1986.

— En 1972, on a tué 8 rats dans notre province. En 1980, 1 500 et en 1991, 96 644, précise Arie, qui entasse au fur et à mesure les ondatras morts dans sa carriole. C'est en février-mars que les chasseurs doivent fournir le plus gros de leur effort. C'est la période pendant laquelle les rats musqués se reproduisent, à raison de quinze à vingt petits par portée. Entre le printemps et l'automne, les rats se déplacent beaucoup. Il faut donc les prendre à la sortie de leur hibernation.

Ici, pas de coups de feu, pas de fusils. Arie utilise des rapettes à rats très puissantes qu'il place sous l'eau à la sortie du terrier ou devant l'embouchure des tuyaux situés à l'inter-

section de certains canaux. Interdiction formelle d'utiliser du poison, afin d'éviter de polluer l'eau ou d'empoisonner d'autres animaux, de commercialiser la fourrure d'ondatra et d'en consommer la viande dans les restaurants.

Pour le moment, les écologistes approuvent les méthodes de chasse employées, même s'ils regrettent que d'autres animaux (canards, poules d'eau) tombent également parfois dans ces pièges.

DE QUINZE A VINGT PETITS PAR PORTÉE

— Nous étudions la migration du rat musqué grâce à de petits émetteurs placés sur soixante-quinze d'entre eux, commente le professeur Sim Broekhuisen, spécialiste de l'ondatra à l'Institut de recherche naturelle d'Arnhem. Ainsi, nous avons remarqué qu'il n'était pas nécessaire de contrôler tous les canaux, car les rats bougent beaucoup. Inévitablement ils arrivent un jour ou l'autre dans une zone piégée et se font prendre.

Vincent Rousselet-Blanc

• v s d

berge = bord d'un cours d'eau

digue = construction destinée à retenir les eaux

polder = étendue de terre gagnée sur la mer, et protégée par des digues

proliférer = se multiplier rapidement

CORRIGÉ

- Question 1:
- a) *rat musqué* (1 point)
 - b) *Amérique du Nord* (1 point)
 - c) *dans les années 1940, nord de la France* (2 points)
 - d) *fin de la 2^e Guerre mondiale, Eindhoven* (2 points)
 - e) *toille: petite; poids: 1,5 kilo* (1 point)
 - f) *février/mars; 15/20 petits par portée* (2 points)
 - g) *au moins 2 millions* (1 point)

Total sur: 10 points

- Question 2:
- *sélection des informations adéquates* 4 points
 - *capacité à synthétiser/reformuler ces informations:* 3 points

Total sur: 7 points

- Question 3:
- *sélection des informations adéquates:* 4 points
 - *capacité à synthétiser/reformuler ces informations:* 3 points

Total sur: 7 points

- Question 4: (la Hollande du Sud) Total sur: 2 points

- Question 5:
- a) pour chaque rubrique:
 - *sélection de l'information:* 2 points
 - *reformulation:* 1 point

Total sur: 9 points

- b)
 - *sélection de l'information:* 3 points
 - *synthèse/reformulation:* 2 points

Total sur: 5 points

- Question 6: a) VRAI b) FAUX c) FAUX d) ? e) VRAI
2 points par réponse exacte Total sur: 10 points

- Question 7:
- *pertinence et cohérence de la réponse:* 6 points
 - *correction formelle de la production:* 4 points

Total sur: 10 points

Total des questions sur 60 - à diviser par trois pour obtenir la note finale sur 20

EXEMPLE 1

Vous allez passer un week-end à Paris. Vous avez vu cette annonce dans un magazine français, vous êtes intéressé(e).

Vous écrivez au Palais des Congrès pour demander des informations précises sur les différents points notés (160 mots environ)

AU PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS/PORTE MAILLOT
À PARTIR DU 6 FÉVRIER 1991

BEJART

BALLET LAUSANNE

L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON 1991

ANTENNE 2

EUROPE 1

LOCATION/RENSEIGNEMENTS:
ENTRÉES-SPECTACLES: 48 78 75 00

transports?

→ dates?

→ détails du programme?

→ horaires?
tarifs spéciaux?

EXEMPLE

UNITE EN 4ème POSITION

En 1492, le 12 octobre exactement, Christophe Colomb découvrit l'Amérique. C'était la victoire de l'esprit d'aventure et de science sur la frilosité et le conservatisme. Et dans ce sens rendons-lui grâce. Comme le premier Américain Neil Amstrong, qui le 21 juillet 1969 posa le pied sur la lune, Christophe Colomb reste dans la mémoire universelle comme l'un de ces hommes susceptibles de nous faire croire que l'univers nous appartient, ou en tous cas d'en reculer les frontières.

En France le ministère de la Culture et de la Communication a nommé un comité que préside l'historien Michel Vauzelle. Ce comité publiera tout au long de cette année 1992 une « lettre du cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes ». On s'étonne de la multitude des thèses, des livres, des expositions, des voyages suscités par l'événement. Ainsi apprend-on que Gérard Depardieu incarnera Christophe Colomb dans un film de 2 h 40 - que l'on pressent très hagiographique - tourné par Ridley Scott en Espagne et au Costa Rica, et qui sortira le 12 octobre. Reste à savoir ce que nous faisons des mondes que nous découvrons. Cela, comme disait Rudyard Kipling, est une autre histoire.

Le « Cinquième centenaire » va donner lieu, c'est déjà commencé, à des réjouissances, des manifestations, et des polémiques. Tandis que certains mettront impudiquement l'accent sur la « civilisation » que nous, Européens, avons apportée à ces « sauvages », d'autres se saisiront de cette occasion pour remettre quelques pendules à l'heure et souligner que, éthocentristes dès le quinzième siècle, nos ancêtres se sont révélés incapables de voir la grandeur, la beauté, la sophistication et l'amitié possible là où

elles se trouvaient. Dans certains pays latino-américains, la préparation des fêtes officielles a stimulé la vie politique et la revendication d'identité des populations indigènes. Ainsi du 6 au 12 octobre 92 se tiendra au Guatemala une rencontre continentale des peuples indiens d'Amérique qui a pris pour thème : « 500 ans de résistance indienne et populaire ».

On estime à 40 millions les descendants des Incas, des Mayas et des Aztèques dont les sociétés et les religions furent brisées par la conquête de la très catholique Espagne. Christophe Colomb décrivait ainsi ces Indiens qui allaient être exterminés aux noms de Dieu et de l'or : « *Ce sont les meilleurs gens du monde et les plus paisibles : ils n'ont aucune secte et ne sont pas idolâtres, mais sont très doux et ne savent rien qui soit mal, que ce soit tuer ou capturer : ils sont si peureux qu'un seul des nôtres en peut faire fuir cent pour rire ; ils savent qu'il y a un Dieu dans le ciel et sont persuadés que nous venons du ciel : chaque prière que nous disons, ils la répètent et font le signe de croix (...) Ils sont gens très beaux : leurs cheveux ne sont pas crépus mais lisses et gros comme les crins du cheval. Ils ont tous le front et la tête très larges et les yeux très beaux et non petits. Ils ont sous semblablement les jambes très droites et le ventre plat, très bien faits.* »

Nous avons choisi ici, à l'instigation de notre habituelle spécialiste pour ces pays, Mireille Vautier, de montrer, selon des photos prises dans les musées du Pérou, du Mexique et du Guatemala, la richesse et la beauté de la vie précolombienne. Mireille Vautier prépare pour la Maison de l'Amérique latine une exposition dont le titre sera : « *Voyage imaginaire en Amérique latine pendant 4 000 ans.* »

DELFL 2d degré

UNITE A5

Culture et civilisation

Objectif global: capacité à saisir et présenter les principales dimensions d'un domaine lié à des aspects culturels et socio-culturels de la France contemporaine et du monde francophone, et à en formuler les traits distinctifs par rapport à la culture maternelle

Epreuve écrite

- compte-rendu d'un ou plusieurs textes remis au candidat 1h30

Epreuves orales

1. entretien sur le thème choisi par le candidat (6 thèmes possibles, portant sur la France et le monde francophone:
1. travailler 2. se déplacer 3. étudier
4. les institutions 5. les pratiques culturelles
6. la civilisation et la culture contemporaines) 0h15 maximum prép.: 0h30 max.
2. exposé sur un thème dans une perspective comparatiste, suivi d'un entretien avec le jury (thème au choix du candidat parmi les 6 thèmes énoncés ci-dessus) 0h15 maximum prép.: 0h30 max.

Unité placée habituellement en 5ème position,

UNITE A5 - ECRIT

Epreuve de compréhension et d'expression écrites

objectif: rendre compte du contenu d'un document écrit comportant des références précises à la réalité socio-culturelle française ou francophone, en synthétisant et reformulant les informations qu'il contient

principaux savoir-faire requis:

- saisir la nature et la spécificité socio-culturelle du document
- dégager le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
- extraire les informations essentielles (compréhension sélective)
- synthétiser et reformuler ces contenus dans une langue personnelle, mais de manière objective (respect de la perspective du scripteur)
- produire un texte écrit cohérent et articulé

1. nature de l'épreuve

× Cette épreuve est désormais un compte-rendu de texte, et non plus un résumé. Nous rappelons ci-dessous les points communs et les différences entre ces deux exercices:

points communs:

- respect d'une consigne précise de longueur
- nécessité de ne conserver que les idées et informations essentielles du texte initial
- principe d'objectivité par rapport au texte (absence de tout commentaire ou apport personnel du candidat; respect de la perspective adoptée par l'auteur)
- reformulation des éléments retenus (ne pas reprendre les mots et expressions du texte - à l'exception bien entendu des mots-clefs)
- production d'un nouveau texte cohérent et articulé

différences:

- le résumé exige en outre le respect de l'ordre du texte initial et l'absence de toute référence à la source (les formules introductives comme "l'auteur affirme que..", "dans ce texte...", etc., sont bannies)
- dans le compte-rendu, par contre:
- le candidat peut regrouper les idées et les informations différemment du texte initial (à condition que ce nouvel ordre soit cohérent et n'altère pas la perspective d'ensemble)
- les formules introductives brèves du type "l'auteur affirme que.." sont tolérées (mais non encouragées, car elles rallongent et alourdissent la production)

× Le compte-rendu est donc un résumé assoupli. Il paraît plus adapté au niveau de cette unité ainsi qu'à la nature des textes proposés (textes de civilisation, de caractère surtout informatif et de structure rarement très rigoureuse - alors que le résumé strict convient mieux aux textes d'idées, présentant une structure logique contraignante)

Les centres qui le souhaitent sont cependant autorisés à conserver l'exercice de résumé (sous réserve que le public soit informé de ce choix et que la nature de l'exercice soit clairement rappelée dans la consigne)

2. le support

* le document doit renvoyer clairement à la réalité culturelle française ou francophone. Vérifier en outre que son contenu corresponde bien au thème concerné, et ne soit pas de caractère trop anecdotique..

* il doit s'agir d'un document de vulgarisation, tiré d'un journal, magazine ou ouvrage "grand public" et ne comportant pas ou peu de lexique spécialisé (en dehors évidemment du lexique fondamental propre au thème choisi par le candidat)

* longueur du document: de 500 à 700 mots environ, selon sa nature (un document redondant, comportant beaucoup d'exemples et/ou de citations faciles à lire, pourra évidemment être plus long qu'un texte dense, comprenant beaucoup d'informations importantes). *Se référer aux exemples donnés ci-après.*

remarque: dans le cas d'un texte intéressant mais trop long, on peut opérer des coupures, sous réserve que ces coupures soient clairement indiquées et n'altèrent pas la logique d'ensemble du texte.

UNITE A5 - ORAL 1

Epreuve de compréhension écrite et d'expression orale

objectif: analyser, présenter et discuter oralement le contenu d'un document écrit comportant des références précises à la réalité socio-culturelle française ou francophone (dans un thème choisi par le candidat)

principaux savoir-faire requis:

- identifier et caractériser oralement la nature et la fonction du document, la position du scripteur, le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
- extraire les informations essentielles (compréhension sélective)
- reformuler oralement ces informations
- mettre ces informations en relation avec des traits socio-culturels propres au thème choisi
- exprimer une opinion personnelle sur le contenu et l'intérêt du document
- répondre aux sollicitations du jury (préciser/nuancer son analyse)

NB: - il s'agit ici d'une analyse souple (non d'un compte-rendu formel comme à l'écrit), débouchant rapidement sur l'entretien avec le Jury

- l'entretien reste centré sur les contenus du document (on ne demande pas au candidat de faire un exposé de connaissances livresques)

* document de même longueur ou un peu plus court que ceux proposés à l'écrit (une page maximum, de typographie suffisamment aérée)

attention: tenir compte de la durée réelle de préparation, celle-ci ayant pu être réduite par rapport aux 30 minutes indiquées dans l'arrêté officiel.

UNITE A5 - ORAL 2

Epreuve d'expression orale

objectif: présenter oralement un aspect de la réalité socio-culturelle française ou francophone (dans un thème choisi par le candidat) et formuler ses traits distinctifs par rapport à la culture maternelle du candidat

principaux savoir-faire requis:

- identifier et formaliser les traits caractéristiques de deux cultures différentes (culture française ou francophone d'une part; culture maternelle d'autre part) dans le thème choisi
- mettre en relation, comparer, relativiser (des données, des faits culturels)
- argumenter, nuancer, apporter des précisions, donner des exemples
- présenter un exposé cohérent et suffisamment organisé

Deux cas de figure possibles:

1. l'épreuve s'enchaîne à l'oral 1 et repose sur un même support:

- * le support est le document proposé pour l'oral 1. Voir les remarques à ce sujet dans les pages précédentes.
- * la consigne doit:
 - être distincte de celle de l'oral 1 (même enchaînées, les deux épreuves ont des objectifs différents et sont évaluées séparément)
 - rappeler la nature comparatiste de l'épreuve (le candidat doit mettre en relation les deux cultures, non se contenter d'un exposé sur l'une d'entre elles)
 - rappeler que le candidat peut s'appuyer sur les informations données par le texte de l'oral 1 pour élaborer son exposé (il ne s'agit pas d'un exposé de connaissances livresques)

2. l'épreuve est totalement indépendante de l'oral 1:

- * le support doit être bref et de lecture rapide, afin de ne pas introduire un nouvel exercice de compréhension écrite, mais contenir suffisamment de précisions pour que l'exercice ne dérive pas vers la question de cours ou le "par coeur". Il peut s'agir:
 - d'un document authentique: tableau, statistique, sondage, entrefilet de presse ou court extrait d'article (quelques lignes).
NB: s'il s'agit de documents chiffrés sans commentaires, veiller à ce que les chiffres soient facilement interprétables.
 - d'un simple énoncé sur une réalité culturelle française ou francophone (qui doit cependant proposer des informations suffisamment précises).

exemple de consigne pour une épreuve de compte-rendu

UNITE A5 - EPREUVE ECRITE

thème: TRAVAILLER

Lisez soigneusement le texte "*L'aventure des métiers*".

Vous en ferez ensuite un compte-rendu en 180 mots environ.

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles que contient le document, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un texte suivi et cohérent.

- Attention:
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui sont dans le document, ni faire de commentaire personnel
 - vous pouvez bien entendu réutiliser les "mots-clefs" du document, mais non des phrases ou des passages entiers.

exemple de consigne pour une épreuve de résumé

UNITE A5 - EPREUVE ECRITE

thème: TRAVAILLER

Lisez soigneusement le texte "*L'aventure des métiers*".

Vous en ferez ensuite un résumé en 180 mots environ.

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles que contient le document, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un texte suivi et cohérent, en respectant l'ordre adopté par l'auteur

- Attention:
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui sont dans le document, ni faire de commentaire personnel
 - vous pouvez bien entendu réutiliser les "mots-clefs" du document, mais non des phrases ou des passages entiers.

EXEMPLE 1

ÉCRIT - thème TRAVAILLER

L'AVENTURE
DES MÉTIERS

LES sondages nous apprennent que 80 % des lycéens français estiment qu'ils auront, un jour ou l'autre, à affronter le chômage. Cette inquiétude est partagée, voire amplifiée, par leurs parents, eux-mêmes confrontés souvent à leurs propres difficultés professionnelles. Une attitude bien compréhensible si l'on songe à tous les problèmes actuels d'insertion des jeunes dans la vie active.

Et pourtant, jamais la population active employée n'a été plus nombreuse; jamais on n'a vu, comme aujourd'hui, les métiers se multiplier et engendrer une infinité d'autres métiers. (...)

Déjà, 22 000 métiers différents sont pratiqués dans un pays comme la France et leur nombre ne cesse de croître. Demain, c'est le manque d'hommes et la pénurie de compétences qui risquent d'être nos principaux handicaps. Et pourtant, paradoxalement, le sentiment de la majorité des jeunes est celui d'une pénurie d'activités futures.

En arrière-plan de cette situation étonnante, un problème d'information. Les activités professionnelles des adultes sont devenues incompréhensibles pour des jeunes qui n'ont que rarement l'occasion de les approcher. Elles s'exercent dans des lieux clos, loin de leurs regards. Elles ont changé de nature et sont toutes, aujourd'hui, empreintes d'une sorte de « dématérialisation » qui les

rend difficiles à expliquer par ceux-là mêmes qui les exercent. Il est fréquent que se côtoient, dans un atelier, dans un centre de recherches, des professionnels dont les spécialités sont à ce point distinctes qu'ils ne prennent plus la peine de savoir en quoi consiste le travail de leurs collègues. Et, le soir, redevenus parents, ils ne savent avec quels mots décrire à leurs enfants leurs occupations de la journée.

Cette situation s'est progressivement installée depuis deux ou trois décennies. Antérieurement, dans un monde longtemps dominé par le rural, l'enfant voyait vivre tous les jours autour de lui l'agriculteur, l'artisan, le fonctionnaire, le commerçant... Le village était pour lui un livre de leçons de choses. Un livre que nos enfants ne peuvent plus feuilleter. L'univers des métiers est devenu pour eux lointain, invisible, incompréhensible. Ils n'en perçoivent plus que les signes : marques, produits, publicité... (...)

La plupart des jeunes entrent dans la vie active en fonction de leur réussite ou de leur échec scolaire. Bien plus heureux - mais bien plus rares aussi - sont ceux qui ont rencontré un métier et l'ont choisi : un choix né à la fois d'aspirations personnelles et de circonstances imprévisibles. Ainsi, rien ne prédisposait Hubert Reeves, fils d'un représentant de commerce, à devenir astrophysicien. Mais, chaque été, sa famille rendait visite à un vieil ami, moine

trappiste et botaniste amateur. C'est auprès de lui que le jeune Hubert Reeves commença d'aimer l'ambiance du laboratoire et la beauté de la nature. Car, pour découvrir un métier, rien ne remplace le dialogue direct avec celui qui l'exerce quotidiennement, qui peut en communiquer les peines et les joies, auquel on peut s'identifier en se projetant dans l'avenir. De tels contacts se produisent tous les jours, mais seulement pour quelques-uns; ils sont en réalité très rares en regard du nombre des jeunes. Que faire pour les multiplier ?

Inventer d'autres manières de favoriser ces dialogues en direct. Par exemple, la coopération entre le système éducatif et l'entreprise, qui ne fait que commencer. Inventer aussi des structures pour que chaque enfant, le plus tôt possible, et de manière renouvelée jusqu'à sa maturité, puisse appréhender, dans son ensemble, l'univers des métiers d'aujourd'hui et l'aborder à sa manière.

HÉLÈNE et ARMAND BRAUPEL

LE MONDE DE L'ÉDUCATION - JANVIER 1989

pénurie: manque*handicap*: désavantage, infériorité*empreintes de dématérialisation*: elles ne paraissent pas réelles, concrètes

EXEMPLE 1

thème: PRATIQUES CULTURELLES

La cohabitation à la mode

Pendant des années, on avait peu parlé de cohabitation. Comme si on avait voulu l'ignorer, en attendant que les choses reprennent leur cours normal. Loin de se raréfier, la pratique de la cohabitation s'est au contraire largement développée. De sorte qu'elle constitue aujourd'hui un véritable phénomène de société.

Un million de couples ne sont jamais passés devant Monsieur le Maire.

- La moitié des couples qui se marient aujourd'hui ont vécu ensemble avant le mariage.
- 12 % des couples de moins de 35 ans vivent en cohabitation (5 % en 1975).
- La fréquence augmente avec le niveau d'instruction.
- Elle est 5 fois plus élevée chez les non-croyants que chez les catholiques pratiquants.
- La durée moyenne de cohabitation est de 18 mois.

Encore limitée si on la compare au nombre total de couples (13 millions), la tendance apparaît beaucoup plus clairement chez les plus jeunes.

Il est difficile de tracer la frontière entre le 'mariage à l'essai' (plus sérieusement appelé 'cohabitation juvénile') et le concubinage, qui a un sens plus définitif. Beaucoup de mariages commencent par un concubinage. Un certain nombre de concubinages se terminent, parfois tardivement, par un mariage. Il n'en reste pas moins que la cohabitation s'amplifie, comme elle l'a fait, avec quelques années d'avance, dans les pays scandinaves. En Suède, plus d'un jeune sur cinq, parmi les 18-25 ans, vit en cohabitation.

Ni l'hypothèse d'un allongement de la période de fiançailles ni celle des... incitations fiscales ne constituent des explications satisfaisantes. L'expérience des autres pays montre que la cohabitation n'est pas vraiment considérée comme une étape transitoire avant le mariage. À preuve, l'accroissement du nombre des naissances illégitimes (hors mariage): 13 % du nombre total des naissances en 1982, contre 7 % en 1975.

Ça n'empêche pas les sentiments...

L'amour et le mariage apparaissent de plus en plus comme deux notions indépendantes. On ne mélange pas les sentiments et les institutions. L'institution est d'ailleurs souvent ressentie comme une contrainte à l'expression des sentiments. Au 'nous sommes mariés, donc nous nous aimons' qui leur semble un peu hypocrite, les jeunes préfèrent le 'nous nous aimons tant que nous n'avons pas besoin de nous marier'.

Bonjour M'sieur le Juge

La diminution du nombre des mariages aurait dû logiquement entraîner celle des divorces. C'est tout le contraire qui se produit. Amorcé depuis le début du siècle, le phénomène s'est largement amplifié depuis. De sorte qu'aujourd'hui le mariage est de moins en moins considéré comme indissoluble.

(...)

On tend aujourd'hui à divorcer de plus en plus tôt. D'abord parce qu'on attend moins longtemps avant de constater l'échec du couple. Ensuite, parce que les procédures juridiques, moins longues et pénibles que par le passé, ont facilité les démarches des candidats au divorce.

Francoscopie

AS ORAL 2

EXEMPLES D'ORAL 2 INDÉPENDANT (SUPPORT DIFFÉRENT DE L'ORAL 1)

EXEMPLE 1

thème: TRAVAILLER

Analysez et commentez les informations contenues dans ce document, puis comparez la situation présentée avec celle que vous connaissez dans votre pays (préparation: 20 minutes)

Plus on est vieux, plus on est cadre, plus on aime travailler.

Question: De façon générale, diriez-vous que vous aimez travailler?

Oui, beaucoup	28	} 81
Oui, assez	53	
Non, pas vraiment	16	} 18
Non, pas du tout	2	
Sans opinion	1	
	100%	

Oui, les Français aiment travailler, mais c'est un amour modéré. Majoritairement ils répondent : « Oui, assez. » Tout est dans le choix de l'adverbe! Les femmes sont à peine plus nombreuses à avouer : « Non, pas vraiment » (18% contre 14% chez les hommes). Evidemment, les chiffres varient selon les professions. 27% des ouvriers et 34% des cadres et des intellectuels aiment beaucoup travailler. Ceux qui aiment le plus travailler, toutes catégories confondues? Les plus de cinquante ans (40% de « Oui, beaucoup »)! Est-ce le travail qui s'améliore avec le temps, la vie privée qui perd de son intérêt ou l'idée de la retraite?

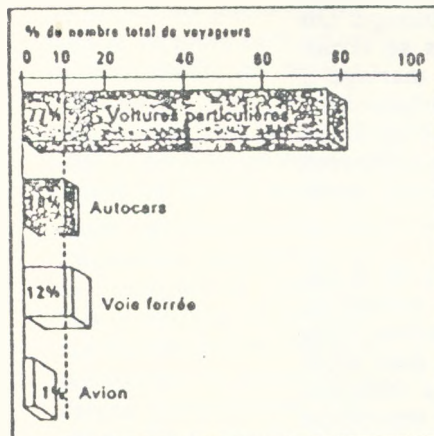
Marie-Claire, octobre 89

EXEMPLE 2

thème : SE DEPLACER

Analysez et commentez les informations contenues dans ce document, puis comparez la situation présentée avec celle que vous connaissez dans votre pays (préparation: 20 minutes)

Les transports intérieurs de voyageurs.



Géographie 1ère ABS, Magnard

EXEMPLE 3

thème: ETUDIER

Analysez et commentez les informations contenues dans ce document, puis comparez la situation présentée avec celle que vous connaissez dans votre pays (préparation: 20 minutes)

A propos de l'Université, quels changements vous paraîtraient les plus nécessaires ?*

Une meilleure information sur l'Université et ses filières	56 %	La suppression effective de toute sélection	25 %
La multiplication des bourses et des prêts	51 %	L'instauration d'universités vraiment autonomes	18 %
L'augmentation des places dans les filières les plus recherchées	37 %	L'instauration d'une certaine sélection à l'entrée de l'Université	15 %
La rénovation matérielle des universités	29 %	Ne se prononcent pas	1 %

* Question posée à des étudiants. Total supérieur à 100 : plusieurs réponses possibles.

L'Express, 3 avril 1987

EXEMPLE 4

thème: LES INSTITUTIONS

Analysez et commentez les informations contenues dans ce document, puis comparez la situation présentée avec celle que vous connaissez dans votre pays (préparation: 20 minutes)

A deux jours de la journée nationale d'action lancée par les trois syndicats de magistrats, les juges de la Cour de cassation rendent publique une motion adressée au chef de l'Etat. Selon eux, « la justice française fait l'objet d'attaques de plus en plus vives qui visent aussi bien son indépendance que les conditions de son fonctionnement quotidien ». Ils se disent également « préoccupés de la dégradation progressive de l'institution qui ne lui permet pas de faire face à l'attente croissante des justiciables ».

« Devant cette situation inquiétante dans un Etat de droit », ces hauts magistrats « en appellent aux pouvoirs publics pour que soient enfin donnés à l'autorité judiciaire tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission ».

Les 175 magistrats de la Cour de cassation, réunis en assemblée générale tenue sous la présidence de leur premier président, Pierre Drai, n'iront toutefois pas jusqu'à la grève.

Libération, 20 juin 90

DELF 2d degré

UNITE A6

Expression spécialisée

Objectif global: comprendre un document écrit et s'exprimer oralement dans un domaine impliquant des connaissances et des compétences plus spécifiques, en relation avec la spécialité, la profession ou l'intérêt du candidat

Épreuves orales

- | | |
|---|---------------------|
| 1. <i>compte-rendu oral ou écrit</i> d'un texte authentique d'une page choisi en fonction d'un domaine de spécialisation défini par le candidat (quatre domaines: sciences humaines et sociales; sciences économiques et juridiques; mathématiques et sciences de la matière; sciences de la vie) | 0h15 <i>maximum</i> |
| 2. entretien sur ce texte avec le jury | 0h20 <i>maximum</i> |
| temps de préparation: 1h00 <i>maximum</i>
pour les 2 épreuves | |

Unité placée habituellement en 6ème position.

REMARQUES GENERALES

L'unité A6 introduit le français de spécialité. Le candidat présentera donc les deux épreuves dans un domaine (ou "champ disciplinaire") qu'il choisira parmi ceux proposés.

1. niveau des épreuves

On gardera à l'esprit que cette unité appartient au DELF, non au DALF, et qu'elle évalue d'abord une compétence langagière, non l'acquisition d'un savoir spécialisé (il s'agit plutôt ici d'une "initiation" à la langue de spécialité). Elle se situe donc à un niveau de culture générale: on demandera seulement au candidat de posséder, dans le domaine choisi, les notions et le lexique "de base" lui permettant de dominer un document de vulgarisation.

2. choix des domaines de spécialité

× Les 4 domaines donnés dans l'intitulé officiel le sont à titre indicatif. Les Centres d'examens peuvent:

- proposer seulement certains de ces domaines
- proposer d'autres domaines, (par exemple: "Arts et littérature", "Architecture et urbanisme", "Agronomie", "Marketing", etc.)

Ces aménagements ne doivent bien entendu pas être faits arbitrairement, mais en tenant compte de la nature et des centres d'intérêt du public, et en évitant tout excès de spécialisation (si le public est très diversifié, il vaudra mieux s'en tenir aux 4 domaines initiaux, qui couvrent un éventail assez large de disciplines.

3 durée des épreuves

Les durées de préparation et de passation indiquées sont des durées maximum et peuvent être réduites (dans la limite du raisonnable et sous réserve que le public en soit clairement informé)

La solution généralement adoptée est: 40 mn de préparation / 20 mn de passation
pour l'ensemble des deux épreuves

UNITE A6 - ORAL 1 / ORAL 2

ORAL 1

Epreuve de compréhension écrite et d'expression orale

objectif: rendre compte du contenu d'un document écrit correspondant à la spécialité choisie en synthétisant et reformulant les informations qu'il contient

principaux savoir-faire requis:

- saisir la nature et la spécificité du document
- dégager le thème principal et l'organisation d'ensemble (compréhension globale)
- extraire les informations essentielles (compréhension sélective)
- synthétiser et reformuler ces contenus de manière personnelle, mais sans introduire d'informations ou de commentaires étrangers au texte
- présenter un compte rendu cohérent et articulé

ORAL 2

Epreuve d'expression orale

objectif: s'exprimer oralement (dialoguer, argumenter) dans le domaine de spécialité choisi, sur des questions en relation avec le document proposé dans l'oral 1.

principaux savoir-faire requis:

- préciser l'objet du débat
- mettre le document en relation avec les notions fondamentales dans la spécialité choisie (à un niveau de culture générale)
- porter une appréciation; exprimer une opinion personnelle; argumenter; donner exemples; nuancer
- réagir aux sollicitations de l'interlocuteur; relancer le débat

Remarque: ces deux oraux sont enchaînés et se font à partir du même support:

- l'oral 1 se limite au compte-rendu fait par le candidat (compte-rendu objectif et non commentaire), suivi si nécessaire de demandes de précisions du Jury
- l'oral 2 est un entretien plus libre, à partir des informations données par le document

* document authentique d'une page (une page et demie maximum, si la typographie est plus aérée), suffisamment représentatif du domaine concerné

remarque: il est possible d'opérer des coupures, si celles-ci sont clairement indiquées et n'altèrent pas la logique du texte

* il peut être emprunté à un journal, une revue, un manuel scolaire, etc. - l'important étant que le document forme un tout, lisible de manière autonome (pas de références implicites ou de renvois à d'autres parties d'un ouvrage)

* il doit s'agir d'un document "de vulgarisation", destiné au grand public et non à des spécialistes (cf. page précédente, "Remarques générales")

Si l'on ne peut éviter quelques notions ou termes trop spécialisés pour le niveau de cette unité, joindre un bref lexique

* éviter: les textes de réflexion trop abstraite ou très dense, les textes surchargés d'expressions idiomatiques ou de jargon médiatique, ainsi que ceux contenant beaucoup de sous-entendus, allusions, références implicites ..

EXEMPLE 1

Domaine: Sciences économiques
et juridiques

La haute couture et le prêt-à-porter

La haute couture se compose actuellement de 22 maisons. Ces maisons sont des entreprises qui créent chaque saison des modèles originaux destinés à être reproduits aux mesures de leurs clientes. Pour bénéficier de cette appellation « haute couture », qui est juridiquement protégée, elles doivent remplir les critères suivants :

- employer au minimum vingt personnes à la production dans leurs propres ateliers ;
- présenter à la presse chaque saison de printemps-été et d'automne-hiver, une collection d'au moins soixante-quinze modèles (cette présentation doit se dérouler à Paris) ;
- présenter à la clientèle cette collection sur trois mannequins vivants et au minimum quarante-cinq fois par an.

Chaque année, la haute couture présente en janvier les collections printemps-été et en juillet les collections automne-hiver.

Les modèles présentés sont soit reproduits par l'entreprise elle-même aux mesures des clientes, soit vendus sous forme de patrons en papier ou de toiles à des acheteurs français et étrangers ayant un droit de reproduction.

La haute couture compte environ trois mille clientes particulières dans le monde, dont un très grand nombre de clientes étrangères.

Quant aux acheteurs, ils sont également étrangers dans leur grande majorité.

La haute couture constitue un laboratoire de recherches et un vecteur promotionnel exceptionnel, puisque, chaque saison, plus de mille deux cents pages rédactionnelles lui sont consacrées dans la presse du monde entier, ainsi que plusieurs émissions de télévision et que les collections attirent à Paris, à chaque présentation, plus de sept cents journalistes français et étrangers.

Le phénomène de la haute couture est exceptionnel, non seulement du fait de la créativité et de la qualité de ses fabrications, mais également du fait des nombreux effets induits qu'elle génère. Elle est, en effet, le moteur de multiples activités, qu'il s'agisse du textile, du prêt-à-porter, de la fourrure, de la lingerie, des accessoires divers (joaillerie, maroquinerie, foulards...), de la parfumerie.

Ambassadrice d'une tradition française de qualité, elle renforce l'image de marque des produits français et favorise, de ce fait, l'exportation d'autres productions plus standardisées et plus mécanisées. Il n'est pas rare, en effet, que l'on fasse appel à la renommée internationale des griffes des couturiers pour « promouvoir » des produits industriels sans rapport direct avec la mode. Conscients de l'importance de la haute couture au regard de leur image de marque, les couturiers ont su la maintenir à son meilleur niveau, tout en diversifiant leur activité afin de s'adapter à l'évolution du style de vie et à la modification de la structure de leur clientèle.

Ils ont tous, à l'heure actuelle, développé, parallèlement à cette activité, la création d'accessoires et un secteur « prêt-à-porter ».

Ils ont été rejoints par des créateurs de mode qui eux se consacrent exclusivement au prêt-à-porter, mais dont l'image de marque dans ce domaine s'apparente à celle des couturiers.

Les couturiers ou les créateurs soit fabriquent eux-mêmes leurs modèles de prêt-à-porter dans des ateliers ou des établissements leur appartenant, soit réalisent le prototype, mais en confient la reproduction à des façonniers auxquels ils fournissent la toile ou le patron ainsi que la matière première. Dans ces deux cas, le couturier ou le créateur assure ensuite lui-même la distribution de ses produits par l'intermédiaire de boutiques exclusives gérées en direct, de boutiques en franchise, ou bien de détaillants ou dépositaires de la marque. Ils peuvent aussi réaliser uniquement le prototype et confier entièrement la fabrication des modèles à des entreprises de confection avec lesquelles ils concluent un contrat de licence. Dans ce dernier cas, le couturier ou le créateur peut, soit assurer lui-même la diffusion des articles portant sa griffe par l'intermédiaire de ses propres services commerciaux, soit concéder également au fabricant la distribution du produit.

Le système du contrat de licence est très largement utilisé sur les marchés étrangers. Un des principaux soucis du concédant est d'être en mesure de contrôler l'utilisation de sa griffe, afin qu'il ne soit pas porté atteinte à son image de marque. C'est la raison pour laquelle ces contrats comportent en général des clauses relatives au maintien du prestige de la marque et au contrôle des articles fabriqués et des opérations promotionnelles les concernant.

Un des problèmes majeurs que rencontrent actuellement les couturiers et les créateurs de mode, en particulier à l'étranger, est la contrefaçon de leur marque. Si ce phénomène est, comme on le dit trop souvent, la rançon de la gloire, il n'en constitue pas moins une menace pour l'économie française dans la mesure où, d'une part, il freine nos exportations et nos rentrées de devises et où, d'autre part, il amène les entreprises à engager de gros frais pour la surveillance et la défense de leur marque dans le monde entier.

En outre, la qualité plus que souvent médiocre des produits sur lesquels sont apposées frauduleusement les marques, ternit la réputation du créateur et compromet l'introduction de ses produits sur certains marchés internationaux.

La haute couture et les activités qui en découlent constituent une réalité économique qui contribue notamment à l'équilibre de la balance commerciale française. Les chiffres en témoignent.

Pour l'année 1989, le chiffre d'affaires direct pour la France et l'exportation s'établit à 3 500 000 000 francs se décomposant de la façon suivante :

• Haute couture.....	9,50%
• Prêt-à-porter féminin.....	32 %
• Prêt-à-porter masculin.....	21 %
• Accessoires.....	37,50%

Le montant des exportations s'est élevé à 2 350 000 000 francs (ce qui représente 67% du chiffre d'affaires direct).

Le chiffre d'affaires induit (c'est-à-dire le chiffre réalisé sous la marque dans le monde avec les filiales et les licenciés) atteint, pour sa part, 20 000 000 000 francs. [---]

L'échec de l'objectivité

L'objectivité est le fondement de l'attitude scientifique. Le scientifique est censé apprécier des faits, tester des hypothèses, en faisant rigoureusement abstraction de ses propres prévisions ou de ses propres désirs vis-à-vis du résultat. Pour la masse des gens, l'objectivité est le signe distinctif du scientifique, dans la mesure où elle lui permet de garder ses conceptions intactes, à l'abri de l'effet déformant des doctrines, et de voir le monde réel tel qu'il est. L'objectivité ne s'apprend pas toute seule : les chercheurs subissent une longue formation pour l'acquérir.

Chez certains scientifiques cependant, l'objectivité reste superficielle, n'est pas une attitude sincère à l'égard du monde. Sous les apparences de l'objectivité, un scientifique peut imposer ses convictions personnelles sur le monde bien plus aisément que ne pourrait le faire un parfait démagogue. Mais il existe un problème plus important que celui de scientifiques individuels qui deviennent prisonniers de leurs propres doctrines.

La science est censée constituer une communauté d'intellectuels, voués à un objectif commun. Si un scientifique devient la proie d'une doctrine et tente de propager des idées doctrinaires au nom de la science, ses collègues ne se rendront-ils pas immédiatement compte de son erreur et ne prendront-ils pas des mesures pour la corriger ? L'histoire montre qu'au contraire une communauté scientifique est souvent prête à avaler toute idéologie qu'on lui sert sur un plateau, pour autant qu'elle flatte son palais et qu'elle soit assaisonnée à sa juste mesure scientifique. De même que la reproduction des expériences n'est pas une défense infailible contre l'erreur, l'objectivité ne résiste pas souvent aux infiltrations doctrinaires. (•••)

Samuel G. Morton fut un médecin éminent de Philadelphie, et un scientifique très connu à son époque. Entre 1830 et sa mort en 1851, il accumula une collection comprenant plus de mille crânes humains de différentes races. Morton était persuadé que le volume du crâne donnait une mesure de l'intelligence. Sa classification des races en fonction du volume crânien plaçait les Blancs au sommet de l'échelle, les Noirs en bas, et les Indiens d'Amérique dans une position intermédiaire. Parmi les Blancs, les Européens de l'Ouest se trouvaient au-dessus des Juifs. Ses résultats correspondaient exactement aux préjugés de son époque. Mais ils étaient bien sûr présentés comme les conclusions inévitables qu'imposaient des faits scientifiques, des faits objectifs.

Ce qui est frappant dans le cas de Morton, c'est l'ampleur avec laquelle il a laissé ses préjugés imprégner son travail scientifique. Sa doctrine modèla non seulement sa théorie, mais également les données de base dont elle était censée dériver. Il jongla avec les nombres pour obtenir les résultats qu'il recherchait, et cela, au grand jour, dans les pages mêmes de ses comptes rendus scientifiques, tant il agissait de manière totalement inconsciente. Le dernier paradoxe de cet extraordinaire épisode est que personne, parmi les scientifiques de son époque, ne releva ses erreurs bien qu'elles fussent flagrantes. On ne les découvrit qu'en 1978, lorsqu'un paléontologue de Harvard, Stephen Gould, reprit les calculs de Morton et montra, d'après les propres données de Morton, que toutes les races, en fait, possédaient approximativement des volumes crâniens égaux¹. Si Morton avait considéré ses données avec un zeste d'objectivité, il aurait pu remarquer que le facteur prépondérant pour la dimension du crâne était la taille du corps.

Morton ne fut pas un excentrique poursuivant ses chimères en solitaire. Il représentait la crème de la science américaine. « Il n'existe probablement pas de scientifique en Amérique qui ait joui d'une plus grande réputation auprès des savants du monde entier que le Dr Morton », affirma une notice nécrologique du *New York Tribune*. Il fut largement célébré de son vivant pour avoir remplacé des spéculations par un ensemble de faits objectifs. Selon Gould, les ta-

bleaux de volumes crâniens de Morton furent constamment recités durant le XIX^e siècle, en tant que données "pointues" et irréfutables sur la valeur mentale des races humaines. On les utilisa pour justifier l'institution de l'esclavage. Le *Charleston Medical Journal*, la première revue médicale du genre dans le sud des États-Unis, déclara, à la mort de Morton, « nous qui sommes du sud, devrions le considérer comme notre bienfaiteur pour nous avoir très concrètement aidés en conférant au nègre son véritable statut de race inférieure ».

La manière dont Morton trafiqua ses chiffres est, rétrospectivement, d'une évidence enfantine. En gros, lorsqu'il désirait abaisser la moyenne d'un groupe, il lui ajoutait des sous-groupes contenant de petits cerveaux qu'il enlevait lorsqu'il voulait augmenter la moyenne du groupe. Ainsi, un large échantillon d'Incas, qui possèdent généralement de petits cerveaux, fut pris en compte pour évaluer les Indiens d'Amérique, mais Morton exclut les Hindous, possédant de petites têtes, pour ne pas abaisser la moyenne caucasienne. N'ayant pas remarqué que les hommes, qui sont généralement plus grands que les femmes, possédaient des cerveaux plus grands, Morton négligea de corriger les effets du sexe. Ses tableaux montrent que les Anglais possèdent un volume crânien de 1 574 centimètres cubes, qui sont comparés aux 1 230 des Hottentots, alors que l'échantillon d'Anglais ne contient que des hommes, et celui des Hottentots que des femmes. De plus, Morton fit de nombreuses erreurs directes d'arithmétique, qui toutes favorisèrent ses préjugés sur la hiérarchie raciale.

Gould a refait les calculs de Morton ; ses résultats figurent sur le tableau ci-dessous. Il conclut : « Les corrections que j'ai apportées à la classification conventionnelle de Morton ne révèlent aucune différence significative entre les races en se basant sur les propres données de Morton. »

Volume latéral de crâne selon les races, en centimètres cubes

Race	Selon Morton	Recalculé par Gould
Caucasiens (Blancs)	1 427	1 427 (actuel) 1 378 (ancien)
Mongols	1 361	1 427
Malais	1 328	1 394
Américains (Indiens)	1 345	1 410
Ethiopiens (Noirs)	1 279	1 361

Ce tripotouillage dans les données de Morton ne fut jamais découvert par les scientifiques qui s'appuyèrent sur ses résultats. Ses tableaux restèrent incontestés dans la littérature scientifique, et ne sombrèrent dans l'oubli que lorsque tout le problème de la classification des races à l'aide des volumes crâniens tomba en discrédit.

Cependant, durant tout le XIX^e siècle, on poursuivit la recherche de nouvelles mesures « scientifiques » sur l'homme, mesures qui auraient placé certains groupes au-dessus d'autres. Les chercheurs affirmèrent invariablement la stricte objectivité de leur entreprise, et l'impossibilité de partis pris dans leurs résultats. A maintes reprises, les classifications qu'ils présentèrent ainsi se trouvèrent justifier certaines mesures sociales controversées de l'époque, comme l'esclavage, la soumission des femmes, ou la domination européenne sur les autres peuples. Et invariablement, les paramètres sur lesquels s'appuyaient ces classifications - que ce fût le poids du cerveau, les dimensions de certaines de ses parties, ou le temps au bout duquel ses sutures se referment - étaient des mesures que l'on sait aujourd'hui sans signification aucune pour les objectifs auxquelles on les appliquait.

"La souris truquée",

enquête sur la fraude scientifique
William BROAD et
Nicolas WADE Ed. Seuil





